

# ITINÉRAIRES

## notes et travaux

RESSOURCES NATURELLES ET  
CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES  
EN HAÏTI  
UN BILAN DES PROBLÈMES  
JEAN-PIERRE JACOB  
SIMON PERREIRA BARRETO

INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ETUDES DU DEVELOPPEMENT  
GENEVE

# ITINÉRAIRES

NOTES ET TRAVAUX

## RESSOURCES NATURELLES ET CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES EN HAÏTI UN BILAN DES PROBLÈMES

JEAN-PIERRE JACOB  
SIMON PERREIRA BARRETO

Décembre 1981 - Première édition

INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ETUDES DU DEVELOPPEMENT  
Secrétariat des publications  
24, rue Rothschild  
CH-1202 Genève-Suisse

## AVANT-PROPOS

Bien qu'issus d'horizons disciplinaires différents - S. Perreira Barreto est géopédologue à l'ORSTOM de Dakar et J.-P. Jacob anthropologue - nous avons décidé d'élaborer en commun la présente étude, après avoir participé, en juin et juillet 1980, à une mission spéciale de programmation pour le compte des Nations Unies (Fonds International de Développement Agricole, Rome).

Outre l'intérêt que nous avons pu prendre à ce dialogue interdisciplinaire, ou à la reprise du vieux débat sur les déterminismes naturels et culturels, nous avons constaté, chacun pour soi si l'on peut dire, les lacunes de la littérature spécialisée sur Haïti, lacunes avant tout factuelles dans le domaine des ressources naturelles, lacunes factuelles et analytiques dans le domaine socio-économique.

Dans la mesure où le rapport de mission que nous avons rédigé pour le FIDA se devait d'être, avant tout, opérationnel, attaché à définir une stratégie d'action et des programmes de développement précis, nous avions, en quelque sorte, mis entre parenthèses la critique des sources et les débats théoriques sur le sens à donner à l'évolution actuelle d'Haïti et aux interventions internationales qui s'y déroulent. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est donnée par "Itinéraires" de reprendre ces thèmes dans le présent travail.

Notre étude se compose de deux parties, chacune d'elles étant traitée par un auteur. Le chapitre sur les ressources naturelles est centré principalement sur le sol et l'eau. Après un bilan de l'état des études à ce sujet, S. Perreira Barreto propose une série de mesures concrètes destinées à rendre exhaustives les connaissances géopédologiques. En effet, il est indispensable, selon nous, de connaître parfaitement les potentialités du substrat physique sur lequel se fonde l'activité agricole - activité dominante en Haïti - pour aborder les problèmes du développement national. Le chapitre sur les conditions socio-économiques du paysannat haïtien se propose, bien plus que d'offrir des données quantitatives, d'élaborer quelques alternatives méthodologiques à l'usage des sociologues ou des ethnologues de la ruralité.

Les pauvretés analytiques et interprétatives de la major partie des études en sciences sociales réalisées sur le paysannat, nous apparaissent en effet, comme résultant à la fois des contingences pratiques d'une sociologie appliquée (1) et de la carence en outils méthodologiques confirmés.

L'approche systémique que nous esquissons dans les pages qui suivent, a pour objectif de pallier ce manque. La société haïtienne doit être comprise, à notre avis, comme un ensemble hiérarchisé de systèmes qui travaillent d'abord à leur propre reproduction, les nécessités de la reproduction de l'un d'entre eux imposant la reproduction de leur ensemble. Du point de vue du développement, nous avons isolé et étudié avec un soin particulier les systèmes paysan, commercial, étatique et supra-étatique (aides internationales).

---

(1) Les sociologues haïtiens sont, dans leur quasi totalité, impliqués dans des projets de développement qui favorisent l'option fonctionnaliste; paradoxalement, ce sont les études des sociologues, géographes, économistes ou ethnologues "désengagés", souvent étrangers, qui se révèlent être les plus globales, les plus critiques, les plus riches conceptuellement; par exemple, Moral, Lundahl, Girault, Anglade, Métraux,

Cette étude n'aurait certainement jamais vu le jour sans l'aide, les conseils, les informations prodigués par un certain nombre de spécialistes scientifiques travaillant en Haïti parmi lesquels nous voulons citer Ariel Azael, spécialiste en phytotechnie à l'Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de l'OEA, André Jean-Louis agronome, membre de l'Unité de Programmation du Département de l'Agriculture, Pierre-Jean Roca et Peter Graef, membres du Secrétariat Technique des îlots de Développement. Qu'ils soient remerciés pour leur obligeance.



## CHAPITRE I

### LES RESSOURCES NATURELLES EN HAÏTI



Le rassemblement de données précises, d'une part, sur le climat et les ressources en eau, d'autre part, sur les sols, obtenues par la prospection et la cartographie pédologiques, d'un pays, est une méthode qui permet d'établir au mieux, sur des bases nationales saines, les programmes d'organisation et de développement agricole (au sens large, c'est-à-dire comprenant l'agriculture, l'élevage et la sylviculture).

Pour faire face à l'accroissement des populations, tous les pays, surtout les plus pauvres, doivent tirer le meilleur parti possible des ressources (souvent limitées) qu'ils détiennent. Pour cela, ils doivent disposer non seulement des connaissances aussi exactes que possible sur ces ressources naturelles, mais également déterminer comment les utiliser au mieux, et enfin en assurer la conservation pour les générations à venir. Le sol est, en effet, une ressource limitée qui est facilement détruite et de façon souvent irréversible.

Dans le cas particulier d'Haïti, ces considérations prennent d'autant plus d'importance et d'acuité que le pays se trouve dans des conditions limites de survie: la population connaît une forte croissance sur un territoire exigu dont la majorité des terres subissent une dégradation accélérée.



### I.1. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

L'évaluation des ressources en eau et en sols d'une région ou d'un pays ne peut se concevoir et se faire sans un examen, même sommaire, de sa géologie et de sa physiographie. Facteurs de pédogénèse et d'évolution déterminants des sols, ces deux éléments du milieu physique permettent par ailleurs, non seulement de définir le potentiel hydrologique et hydrogéologique de la région ou du pays, mais également d'en saisir les particularités climatiques qui sont très souvent déterminantes pour la production agricole.

Les données et documents sur la géologie d'Haïti sont très fragmentaires, partiels et dispersés parce que, très souvent, les études ont été réalisées (en dehors de toutes structures centralisatrices nationales) par des organismes, techniciens ou consultants étrangers, à la demande de différents utilisateurs. Elles sont, de ce fait, très souvent non disponibles, difficilement accessibles, voire méconnues.

L'état actuel des connaissances repose fondamentalement sur les travaux de P. Woodring (1924) et J. Butterlin (1956); nous allons maintenant tenter d'en résumer l'essentiel.



## I.2. GÉOMORPHOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES STRUCTURALES

Le relief d'ensemble de la République d'Haïti est particulièrement accidenté, avec notamment de nombreux sommets dépassant 1500 ou même 2000 mètres.

Du point de vue physique, l'ensemble du territoire peut être assimilé à une chaîne montagneuse complexe dont les caractéristiques structurales modèlent les traits superficiels du paysage actuel.

En effet, au niveau tectonique, le territoire est constitué par une succession de synclinaux et d'anticlinaux avec des structures compliquées provenant de l'existence de nombreuses failles normales et inverses, en général parallèles aux lignes structurales. Il en résulte un cloisonnement du territoire par une série de chaînes de direction générale variant de NO-SE à O-E, alternant, du Nord au Sud, avec des vallées. Les plaines sont plutôt rares, et ne représentent qu'environ 17 à 20% de la superficie totale du pays ( $27.750 \text{ km}^2$ ). Elles correspondent soit au comblement, par des alluvions, de synclinaux faillés et effondrés, soit à des plaines côtières alluviales, construites par les apports détritiques des vallées qui s'abouchent.

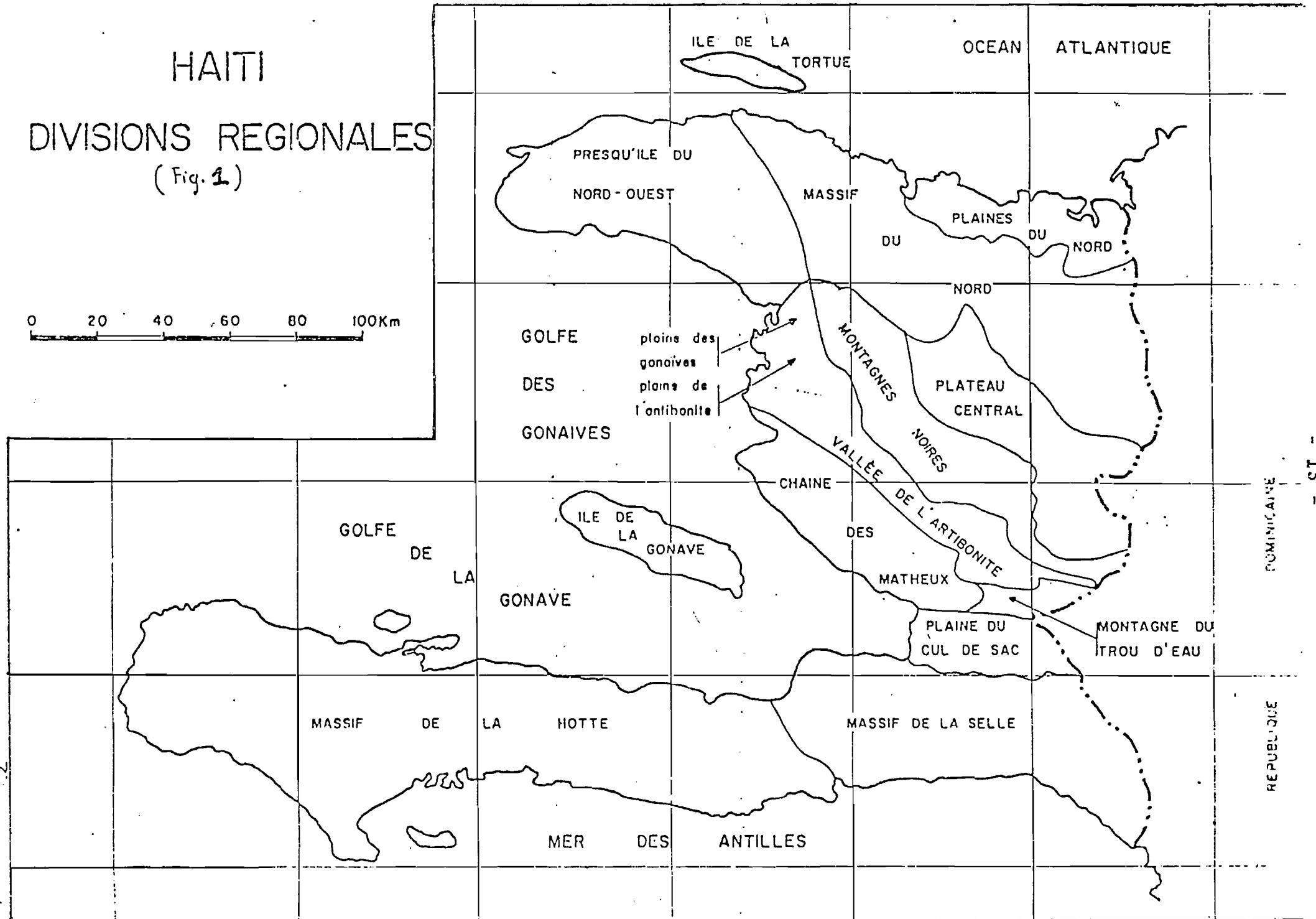
Les structures et unités physiographiques les plus importantes sont les suivantes, du Nord au Sud (voir figure 1):

- la cordillière méridionale qui comprend les massifs de la Hotte et de la Selle;
- la plaine du Cul-de-sac;
- la chaîne des Matheux et les montagnes du Trou d'Eau;

- la plaine et la vallée de l'Artibonite;
- la chaîne des Montagnes Noires;
- le Plateau Central;
- le Massif du Nord;
- la plaine du Nord;
- la presqu'île du Nord-Ouest.

HAITI  
DIVISIONS REGIONALES  
(Fig. 1)

0 20 40 60 80 100 Km





### I.3. STRATIGRAPHIE

Du point de vue stratigraphique, affleure une séquence complète de roches sédimentaires, ignées et métamorphiques, d'âges allant du crétacé au quaternaire.

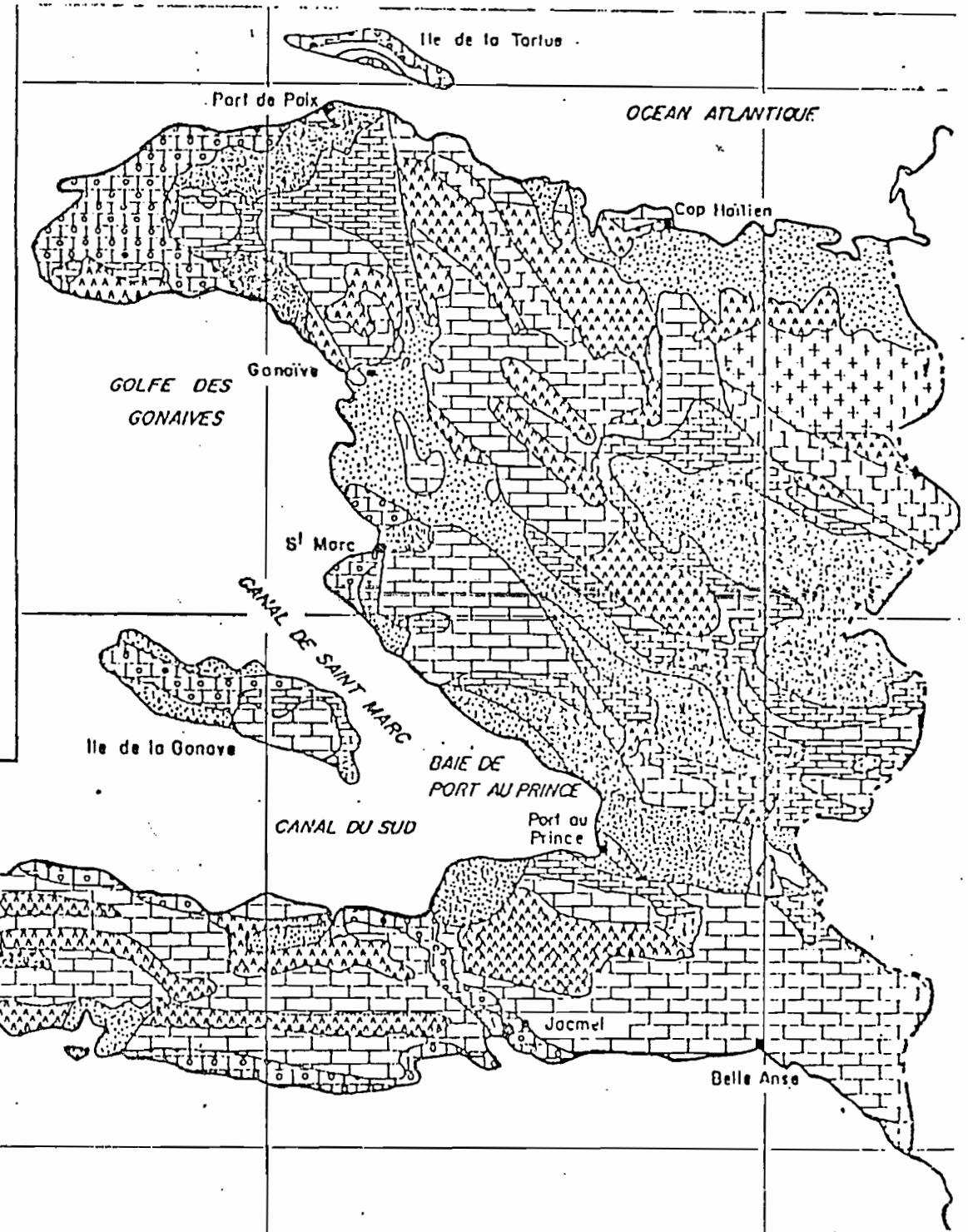
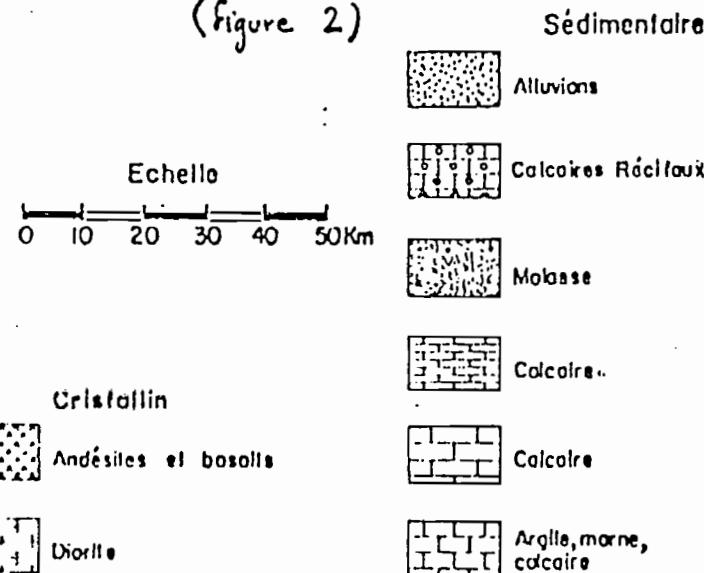
Toute la série géologique est dominée par des formations calcaires de tous types (plus ou moins argileux, massifs, cristallins, récifaux ou lacustres). Elles se présentent presque toujours en alternance avec des formations détritiques de faciès et de composition divers. Dans certaines régions apparaissent des roches ignées et métamorphiques composées de basaltes, diorites et andésites. Enfin, la série quaternaire récente représentée par des formations alluvionaires correspond soit à des cônes d'épandage alluvial, soit à des cônes de déjection, soit à des zones de comblement. Elle est alors constituée de dépôts en terrasses, généralement composés de graviers, sables et argiles.



# 'HAITI

## CARTE GEOLOGIQUE SIMPLIFIEE

(figure 2)





## I.4. LES RESSOURCES EN EAU

Les données sur les ressources en eau sont de valeur très inégale, tant en qualité qu'en quantité. Alors que la quantité de documents accumulés sur les ressources en eau de surface (hydrométéorologie et hydrologie) est considérable, du point de vue hydrogéologique, Haïti est relativement mal connu. Les raisons de cette lacune (qui est, fort heureusement, en train d'être comblée) résultent du choix délibéré d'utiliser les eaux de surface, étant donné le coût et les difficultés d'exploitation des eaux souterraines. La topographie du pays, l'existence de nombreuses sources et cours d'eau plus ou moins permanents jouent, par ailleurs, en faveur d'une utilisation systématique des eaux de surface.

### I.4.1. EAUX DE SURFACE: HYDROMETEOROLOGIE ET HYDROLOGIE

L'évaluation des ressources en eaux de surface disponibles repose essentiellement, d'une part, sur l'exploitation des données climatiques (précipitations, températures, évaporation), et, d'autre part, sur la mesure du débit des cours d'eau. La conclusion que l'on peut tirer de la consultation de quelques documents de base faisant le point sur cette question (1), est que la République d'Haïti dispose, sous certaines réserves, tant du point de vue climatique qu'hydrologique, de conditions qui, sans être exceptionnellement favorables, sont suffisantes pour assurer un meilleur développement de son agriculture que l'on pourrait orienter vers l'autosuffisance alimentaire.

---

(1) OEA, *Rapports du Secrétariat de l'OEA*, 1972, Vol. III; Rapports de l'USAID/Haïti (1975 et 1979) et de l'Agence Canadienne de Développement International (Annuaire Hydrologique et Météorologique 1977), pour ne citer que les plus complets ou les plus récents.

#### I.4.1.1. Le Climat

Le climat d'Haïti est de type tropical, avec une moyenne annuelle des températures comprise entre 24° et 27° C (maximum 44° C, minimum 1°C), et des précipitations annuelles moyennes de 400 mm à presque 4000 mm (voir figure 3).

Haïti est caractérisé par une extrême diversité des conditions pluviométriques qui provient du jeu combiné de deux facteurs principaux: d'une part, la configuration physiographique du territoire (cloisonnement par une série de chaînes séparées par des vallées et/ou des plaines), et, d'autre part, par sa position géographique dans l'île d'Hispaniola. En effet, cette dernière se situe de façon particulière par rapport aux masses d'air constituées d'une part, par les anticyclones des Açores-Bermudes et du continent nord-américain, et, d'autre part, par la zone des convergences intertropicales.

La répartition saisonnière des précipitations permet de distinguer sept zones climatiques, chacune présentant certaines particularités:

- Nord et Nord-Ouest;
- plaine de l'Arbre, plaine des Gonaïves et plaine de l'Artibonite;
- vallée Artibonite;
- Plateau Central;
- plaine du Cul-de-Sac;
- massif de la Selle;
- massif de la Hotte;

La répartition des précipitations est extrêmement différenciée, d'une région à l'autre; ainsi, on compte 2624 mm à Mirebalais contre 839 mm à Thomazeau, situé à 30 km au Sud.

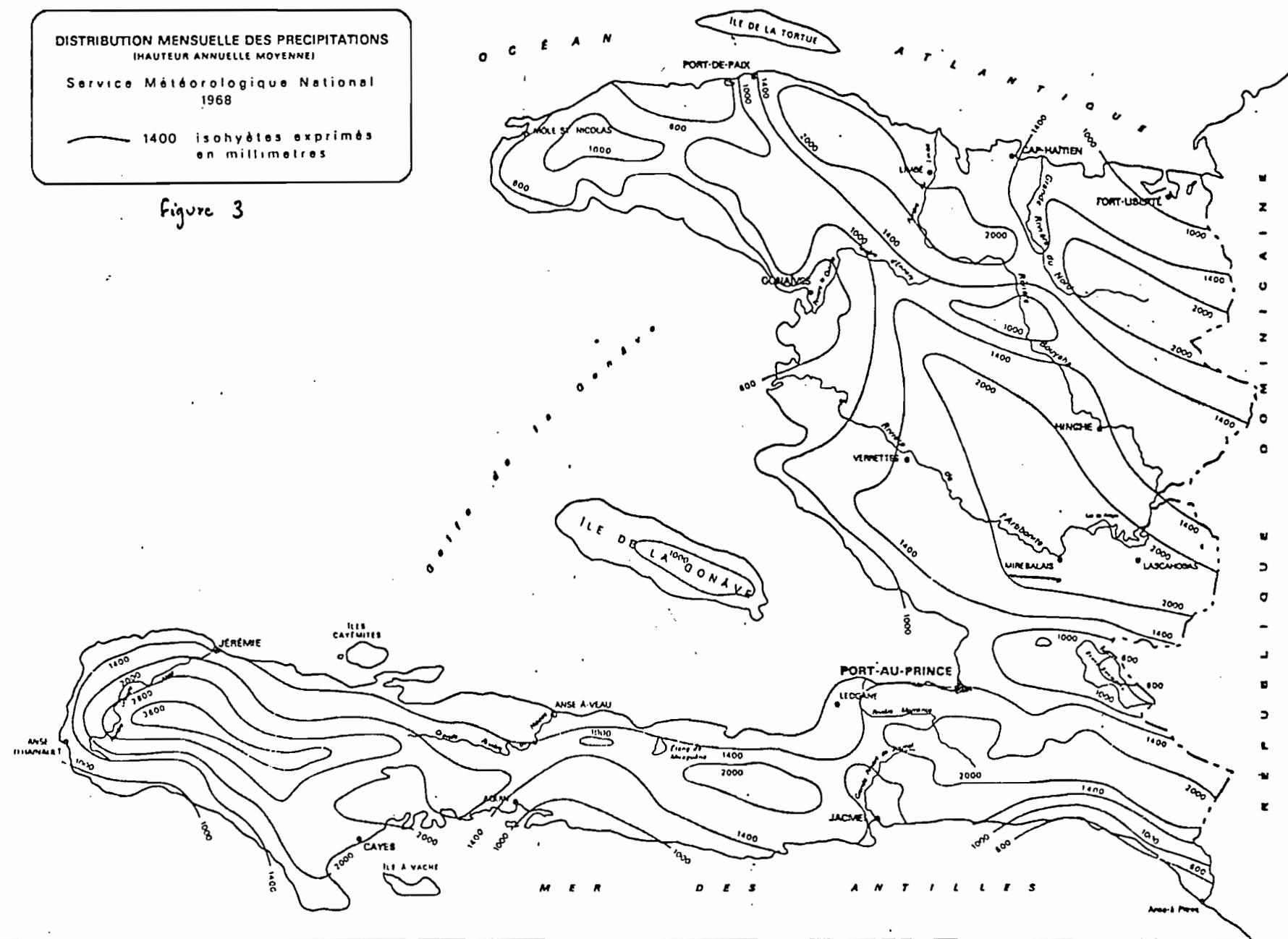
La saison des pluies, pour l'ensemble du territoire, correspond aux vagues d'Est du printemps (avril-mai) et d'automne

DISTRIBUTION MENSUELLE DES PRECIPITATIONS  
(HAUTEUR ANNUELLE MOYENNE)

Service Météorologique National  
1968

— 1400 isohyètes exprimés  
en millimètres

Figure 3





(septembre-octobre). Durant l'été et l'hiver, les précipitations touchent plus particulièrement certaines régions:

- 1ère zone (Nord et Nord-Ouest): pluies d'hiver sur Nordès;
- 2ème zone (plaine de l'arbre, plaine des Gonaïves et plaine de l'Artibonite): précipitations très rares presque uniquement pendant l'été (juin-octobre);
- 3ème zone (vallée de l'Artibonite): les pluies d'été y sont très abondantes et en font l'une des régions les plus arrosées de l'île (avec celle de Mirabalais-Ville);
- 4ème zone (Plateau Central): pluies d'été très abondantes causant une très forte érosion des sols;
- 5ème zone (massif de la Hotte): pluies d'été et d'hiver (Nordès) importantes qui font de cette région l'une des mieux arrosées du pays durant toute l'année (Mathurine 3737 mm).

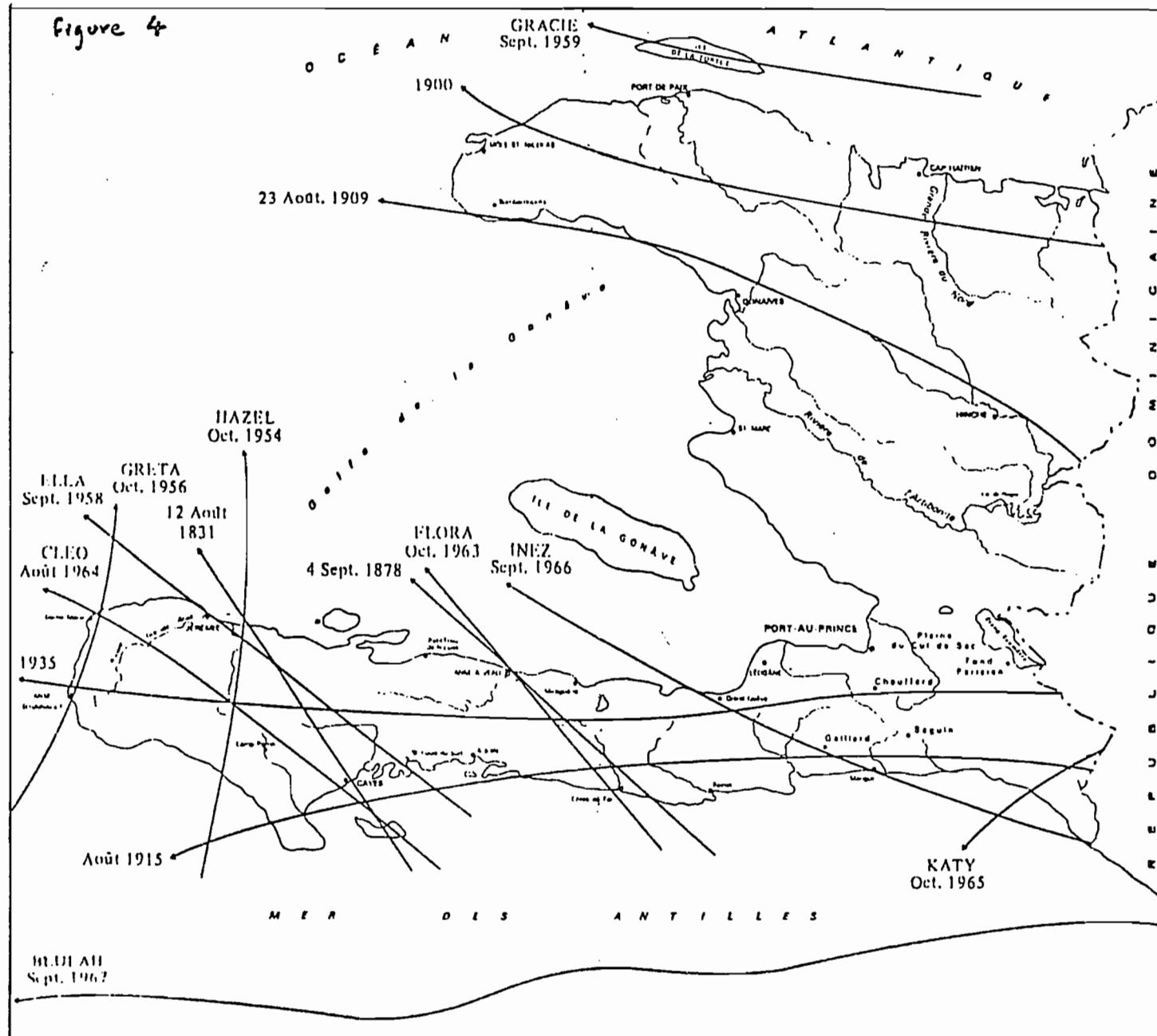
De toutes ces données nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de mois écologiquement sec (moins de 5 à 10 mm de pluies) y compris dans les poches de sécheresse que sont les régions comprises entre Port-de-Paix et Jean Rabel, entre Baie-de-Henne et Corindon dans la presqu'île du Nord-Ouest, la région Est du Cul-de-Sac (étang Saumâtre) ainsi que la région de l'Anse-à-Pitre dans l'extrême Sud-Est du pays. Sa diversité climatique, alliée à d'abondantes précipitations, donne à Haïti la possibilité de diversifier largement ses cultures, et cela tout au long de l'année.

Enfin, se rattachant aux phénomènes climatiques, il faut signaler la fréquence des cyclones en Haïti (voir figure 4). Par sa situation géographique, l'île se trouve dans leur trajet et doit subir leurs incursions assez fréquemment; la période critique se situe entre août et octobre. Ces cyclones sont généralement si violents qu'ils causent des pertes en vies



TRAJECTOIRE DE QUELQUES OURAGANS AYANT AFFECTÉ HAÏTI DEPUIS 1831  
Informations du Service Météorologique National

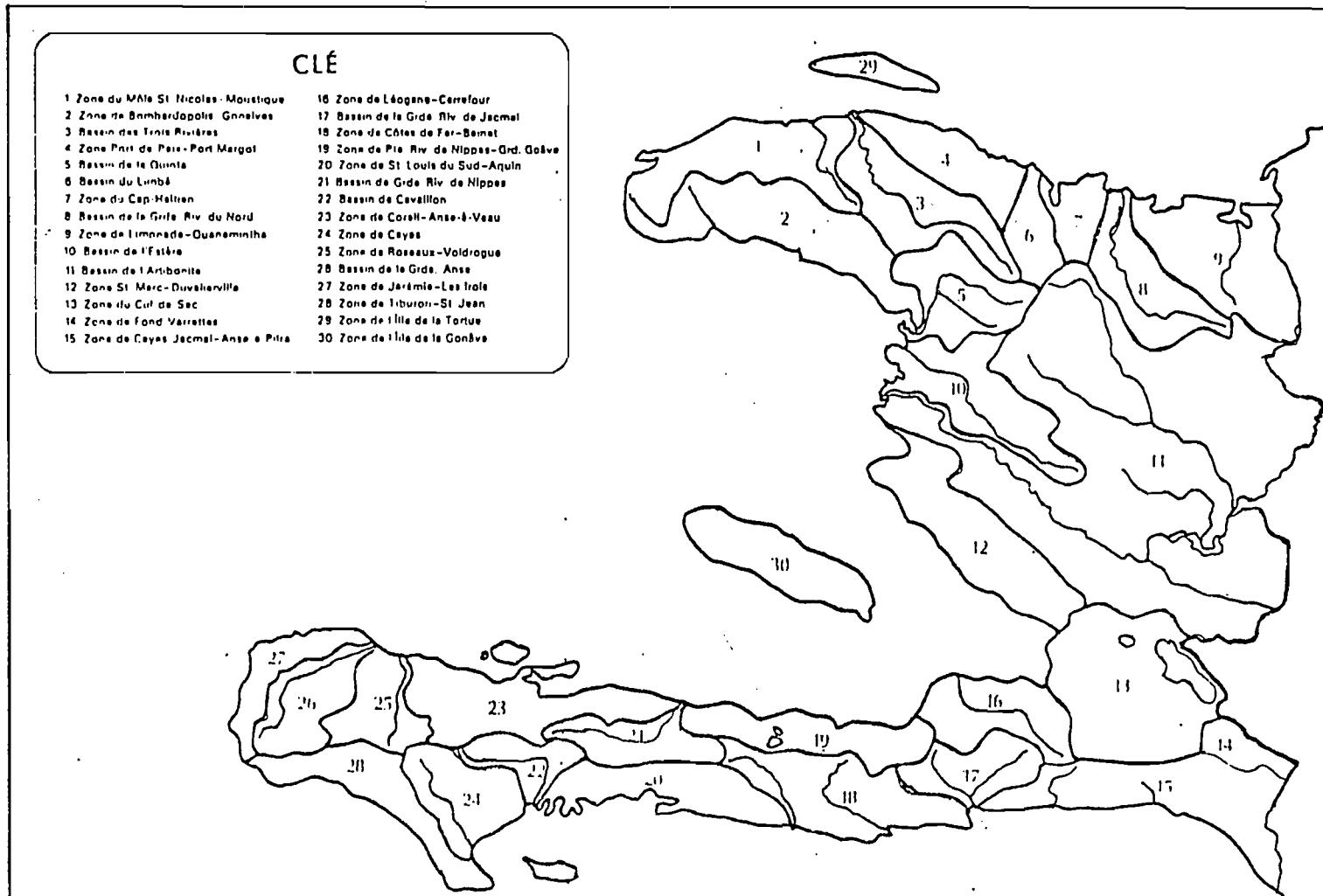
Figure 4





## BASSINS ET ZONES HYDROGRAPHIQUES

Figure 5





humaines et compromettent la production agricole d'une ou plusieurs années.. Il convient donc de leur donner une attention toute particulière et d'engager le pays à prendre des mesures propres à réduire leurs effets.

#### I.4.1.2. Hydrologie

Une des particularités d'Haïti réside dans la densité de son réseau hydrographique. Le pays possède en effet de très nombreux cours d'eau (dont certains sont permanents), drainant de très nombreux bassins dont la taille varie de  $6828 \text{ km}^2$  (Artibonite) à quelques  $\text{km}^2$  seulement; on les regroupe en 30 bassins ou zones hydrologiques (voir figure 5), dont les plus importants sont indiqués dans les tableaux I et II.

Ces bassins constituent pour le pays une richesse naturelle non négligeable pour l'implantation de lacs collinaires et d'aménagements hydroagricoles et hydroélectriques; il est donc impératif d'en faire l'étude de façon exhaustive et approfondie tout en tenant compte des phénomènes de sédimentation.

Enfin, se rattachant aux cours d'eau et ressources en eau de surface, il faut signaler d'une part un certain nombre de lacs d'eau douce et saumâtre, dont les plus importants sont pour les premiers l'étang de Miragoane ( $8,5 \text{ km}^2$ ) et le Trou Caïman ( $7 \text{ km}^2$ ), et pour les seconds l'étang Saumâtre ( $111 \text{ km}^2$ ) et l'étang Bois-Neuf ( $0,5 \text{ km}^2$ ); d'autre part, on compte un assez grand nombre de sources au débit abondant (utilisées soit pour l'alimentation, soit pour l'irrigation).



TABLEAU I

SUPERFICIES DES BASSINS ET DES ZONES HYDROLOGIQUES D'HAITI  
(Calculées avec un planimètre OTT type 144 L sur la carte au 1 : 100 000)

Bassin ou Zone	Surface km <sup>2</sup>	Bassin ou Zone	Surface km <sup>2</sup>
1) Môle St. Nicolas-Moustiques	987	16) Léogâne-Carrefour	651
2) Bombardopolis-Gonaïves	1 147	17) Grande Rivière de Jacmel	535
3) Trois Rivières	897	18) Côte de Fer - Bainet	1 060
4) Port-de-Paix - Port-Margot	543	19) P.R. de Nippes-Gd.Goâve	661
5) La Quinte	690	20) St.Louis du Sud-Aquin	706
6) Limbé	312	21) Gde. Riv. de Nippes	459
7) Cap-Haïtien	312	22) Cavaillon	380
8) Grande Rivière du Nord	699	23) Corail-Anse à Veau	877
9) Limonade-Ouanaminthe	1 065	24) Cayes	634
10) Estière	834	25) Roseaux-Voldrogue	540
11) Artibonite	6 268	26) Grand'Anse	556
12) St. Marc-Duvalierville	1 090	27) Jérémie-Les Irois	364
13) Cul-de-Sac	1 580	28) Tiburon - St. Jean	660
14) Fond Verettes	190	29) Ile de La Tortue	179
15) Cayes-Jacmel - Anse à Pitres	1 219	30) Ile de La Gonâve	680
		TOTAL	26 775 km <sup>2</sup>

a. Ce total ne couvre pas l'étendue de la République d'Haïti, vu que certains zones de la saline comme au voisinage de Caracol, l'Estière, etc., et tous les îlots (Ile à Cabrits, Grande Cayemite, etc) n'ont

pas été mesurés au cours de ce travail. D'autre part, il est probable, vu l'échelle de la carte de base, au 1: 100 000 et la précision du planimètre, qu'il y ait des erreurs dans les surfaces ainsi déterminées.

TABLEAU II

PRINCIPAUX BASSINS

Bassin	km <sup>2</sup>	Point de jaugeage	Débit m <sup>3</sup> /s
L'Artibonite	6 862	Pont Sondé	101 <sup>a</sup>
Trois Rivières	897	Paulin Lacorne	13
L'Estière	834	Pont de l'Estière	19
Grande Rivière du Nord	699	Pont Parois	8
La Quinte	690		b
Grand'Anse	556	Passe Ranja	27
Grande Rivière de Jacmel	535	Jacmel	5
Grande Rivière de Nippes	459		3
Rivière de Cavaillon	380	Pont de Cavaillon	9
Rivière du Limbé	312	Pont Christophe	7

a. Avant la construction de l'épître

b. Presque toute son eau est utilisée pour l'irrigation



#### I.4.2. RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES

L'Etat des connaissances sur les ressources en eaux souterraines vient fort heureusement de faire l'objet d'une mise au point. D'une façon générale, on peut dire que l'hydrologie d'Haïti est relativement mal connue. Les raisons de ces lacunes se situent dans le choix délibéré d'utilisation préférentielle des eaux de surface qui est motivé, avant tout, par des considérations sur le coût et les difficultés d'exploitation des eaux souterraines.

Cependant, la nécessité de tirer le meilleur parti possible de toutes les ressources en eau disponibles, surtout dans les régions climatiquement défavorisées et pour satisfaire les besoins croissants des villes, ont rapidement conduit à l'exploitation des eaux souterraines. Malheureusement, à l'exception de certaines plaines, cette exploitation s'est faite de façon empirique sans études et évaluations préalables des ressources disponibles et mobilisables, ni mise en place de dispositifs de contrôle de l'exploitation.

L'évaluation des ressources en eau disponible et mobilisable apparaît comme un préalable indispensable à toute action de développement, que ce soit sur le plan agricole, industriel ou humain. Les lacunes doivent être comblées, et il importe qu'une véritable politique de l'eau soit instaurée.

En bref, les grands traits de l'hydrologie d'Haïti sont conditionnés par le relief, la géologie, la lithologie et la tectonique. Du point de vue des ressources en eaux souterraines, on distingue deux types d'aquifères:

- les systèmes aquifères discontinus correspondant aux chaînes de montagnes et plateaux. Dans cet ensemble, les formations calcaires ayant subi une évolution karstique poussée donnent naissance à des résurgences qui peuvent être très importantes (débit pouvant localement dépasser  $1m^3/s$ ). Les

autres formations, qu'elles soient volcaniques ou sédimentaires laissent apparaître par endroit des sources liées à la fracturation, mais dont le débit reste, en général, faible (de 1 à 100 l/s).

- Les systèmes aquifères généralisés dans les plaines alluviales de piémont et bassins d'effondrement: leurs ressources mobilisables dépendent des apports des bassins versants qui s'y abouchent et ont les conditions de stockage (puissance et perméabilité) ainsi que de réalimentation (infiltration directe des pluies ou à partir des eaux de ruissellement) nécessaires.

Les principaux systèmes aquifères généralisés sont les suivants:

- la plaine du Cul-de-Sac
- la plaine du Léogane
- la plaine du Nord-Est
- la plaine des Gonaïves
- la plaine de l'Artibonite
- la plaine de l'Arcahaie-Duvalierville
- la plaine des Cayes et de Cavaillon
- la plaine de Jacmel (plaine alluviale et plaine côtière)
- la plaine alluviale de la presqu'île du Nord-Ouest.

## I.5. LES RESSOURCES EN SOLS

Les ressources en sols constituent le second élément du couple des ressources naturelles (sol et eau) sur lesquelles repose toute activité agricole.

En Haïti, dès que l'on aborde la question des ressources en sols, deux graves problèmes se posent:

- d'une part, alors même que les nombreuses études sur les sols ("vocation") sont d'excellente qualité et d'inestimable valeur pour des objectifs spécifiques, il n'existe, à ce jour, aucun inventaire global et exhaustif (même à petite échelle) des ressources en sols de l'ensemble du pays (cartes pédologiques détaillées ou semi-détaillées). Le seul document du genre dont nous disposons est une carte au 1/500.000 (Butterlin) réalisée en 1955, c'est-à-dire à une époque où l'on n'avait pas encore enregistré les progrès considérables que la pédologie a accomplis depuis, notamment dans le domaine des sols tropicaux.

- D'autre part, les Services Nationaux responsables des ressources en sols ne disposent d'aucun cadre de référence général (système de classification des sols à niveau national) pour les diverses études de sols effectuées dans le cadre des multiples projets sectoriels ou régionaux par des organismes ou agences presque tous étrangers, utilisant des systèmes de classification divers.

Cette situation a des conséquences graves pour le pays. En l'absence de tout inventaire, dont le but principal serait d'évaluer les potentialités, il est évident que peuvent circuler, et que de fait circulent, les informations les plus

fantaisistes sur les ressources en sols disponibles et utilisables. Le tableau III en administre la preuve.

TABLEAU III

ESTIMATIONS DES RESSOURCES EN SOLS D'HAITI  
SELON DIFFERENTES SOURCES

	SOURCES	ANNEE	SUPERFICIE OCCUPEE en milliers d'ha
Terres arables	Marc A. Holly	1957	1.161
	Paul Moral	1961	700 à 1.000
	OAS/ECLA/IDB	1962	1.400
	CONADEP/DARNDR	1969	1.407,8
	Rotberg & Clague	1971	637,1
	OEA	1972	1.339.78
	IHS	1975	1.170
	PNUD/OPE	1979	1.000
Terres irrigables	Giles (A)	1975	180
	USAID	1979	140
	IHS (1980)	1979	195

Les controverses et estimations plus ou moins erronées sur la capacité ou l'incapacité d'Haïti de couvrir ses besoins alimentaires et/ou de promouvoir son développement économique et social à partir de son potentiel agricole, risquent de se prolonger encore longtemps; par ailleurs, elles tendent à rendre vaine toute tentative sérieuse de planification et d'aménagement du territoire. L'absence de cadre de référence (système de classification des sols valable pour l'ensemble du pays, quitte à aménager des corrélations) est en elle-même une source de perte considérable et continue de l'acquis scientifique, et, par voie de conséquence, de gaspillage. La diversité des systèmes de classification des sols ne favorise guère, en effet, l'extrapolation des résultats expérimentaux ou autres acquis (souvent au prix d'énormes et couteux efforts), tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

L'inventaire systématique, global et exhaustif des ressources en sols (auquel il faut ajouter celui concernant les eaux), obtenu par la prospection et la cartographie pédologiques, à l'aide d'une bonne classification des sols, apparaît donc comme un préalable indispensable à toute planification, à tout programme d'organisation et de développement agricole du pays. Il permettra, en effet, d'en connaître et d'en évaluer le potentiel de production; d'identifier les zones qui posent des problèmes et vers lesquelles doivent être orientés les efforts; de préciser où et comment il est possible d'accroître suffisamment la production pour faire face à des situations critiques ou provoquer des effets d'entraînement; d'estimer les besoins globaux (surtout à moyen et à long termes) du pays en intrants (engrais, machines...); de prévoir les effectifs futurs des populations rurale et agricole, et d'en planifier la répartition; d'élaborer, enfin, un plan rationnel d'équipement du territoire (moyens de transport et de communication, aménagements portuaires, infrastructures sociales, etc.).

Dans le cas particulier d'Haïti, devant l'angoissant problème de la dégradation accélérée et continue du milieu (qui affecte, en montagne, plus de 80% des terres), dont les causes sont connues (surexploitation des terres et mise en culture des terres marginales, surtout celles à très forte pente, sans mesures de conservation, et cela en conséquence d'une pression démographique très forte), seul l'inventaire systématique des ressources en sols permettra de mettre en place un plan de développement, et surtout un plan rationnel, à court, moyen et long terme, de sauvegarde du milieu naturel; il faudra également procéder, le plus rapidement possible, à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de conservation et de restauration du patrimoine foncier (du genre de ceux qui sont actuellement en cours d'exécution dans le Limbé - Programme du DRIPP).

Les aspects de conservation et de restauration vont, du reste, au-delà du simple souci d'améliorer la production agricole mise en péril par la perte des terres arables. En effet, la dégradation des terres et des sols, outre la pollution et le tarissement des sources d'eau potable, les inondations catastrophiques qu'elle provoque dans les plaines par colmatage des rivières et des systèmes d'irrigation et de drainage, hypothèque sérieusement tout le dispositif hydroélectrique générateur d'énergie, dont dépend en grande partie l'industrialisation du pays (par exemple, le cas du barrage de Péligre).

En conclusion, et pour en revenir directement au problème du potentiel des ressources en sols, on peut affirmer, après avoir parcouru le pays et située la question de la dégradation des sols dans ses véritables dimensions et proportions (en l'absence de toute quantification du phénomène), qu'Haïti possède des ressources en sols, certes limitées, mais pour l'instant suffisantes pour assurer sa couverture alimentaire et promouvoir en partie son développement économique et social.

Le problème réside, semble-t-il, moins dans une limitation absolue que dans une gestion rationnelle (exploitation et conservation) et une meilleure répartition des populations en fonction des disponibilités (Plateau central, Nord-Est, certaines plaines). L'impératif demeure d'établir une évaluation exacte des disponibilités réelles du pays.



## CHAPITRE II

### LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN HAÏTI



## II.1. LES CATÉGORIES SOCIALES RURALES

Le recensement de 1970 établit que 86% de la population économiquement active travaillent dans l'agriculture. Le paysan agriculteur est donc bien l'élément de base de l'économie haïtienne et la structure sociale du pays ne devient intelligible que si son analyse est centrée sur les rapports des différents groupes sociaux avec celui-ci. Abordons le problème des couches sociales à la campagne en utilisant la répartition de la main d'œuvre occupée dans l'agriculture suivant ses sources de rémunération, comme indice de stratification interprofessionnelle. Nous proposerons ainsi certaines estimations des classes sociales paysannes.

Les différentes catégories présentées dans le recensement peuvent s'échelonner par ordre décroissant de statut, de la façon suivante: les chefs d'entreprise avec employés rémunérés, ou entrepreneurs agricoles; les chefs d'entreprise sans employés rémunérés ou agriculteurs indépendants; les salariés; et enfin les travailleurs familiaux non rémunérés, qui, s'il jouissent souvent d'un statut social supérieur aux journaliers, ont un statut économique des plus précaires, toujours en passe de rejoindre le prolétariat des villes et des campagnes.

Il faut considérer les chefs d'entreprise avec employés rémunérés comme l'un des noyaux les plus importants de l'aristocratie terrienne. Seul un "gros habitant", peut se payer des journaliers. Aux "gros habitants", s'ajoutent bon nombre de grands propriétaires absentéistes, qui ne réapparaissent souvent sur leurs terres que lorsqu'un processus de remise en valeur de celles-ci s'amorce (projet de développement par exemple).



TABLEAU IV  
POPULATION MASCULINE ECONOMIQUEMENT ACTIVE SELON LA SOURCE DE REMUNERATION (%)  
selon le découpage traditionnel en cinq départements

CATEGORIES	ARTIBONITE	NORD	NORD-OUEST	UEST	SUD
Salariés	12,7	14,7	12,9	19	20,7
Travailleurs familiaux non rémunérés	22,3	23,4	30,6	29	20
Agriculteurs avec employés rémunérés	2,1	0,4	1,1	0,7	0,3
Agriculteurs sans employés rémunérés	62,9	61,5	55,4	51,4	59
Rapport Salariés / Employeurs	6,04	36,7	11,7	27,1	69

Source: Volumes I, II, III, IV et V du Recensement général de la population et du logement Août 1971, Port-au-Prince, 1979.



Les données globales sur la main d'œuvre occupée dans l'agriculture ne peuvent traduire l'importance et le volume des différentes couches sociales, car elles comprennent un trop grand nombre d'éléments féminins dont la classification dans le groupe des travailleurs familiaux non rémunérés prête à discussion. Ce faisant, les statisticiens négligent en effet, une bonne part de l'intense activité économique déployée par les femmes, notamment dans le secteur de la commercialisation des produits agricoles. Nous n'utiliserons donc que les chiffres se rapportant à la population masculine. Notons que c'est, en général, le chef de famille qui détermine le statut social de celle-ci.

L'analyse du Tableau IV, en rapport avec les chiffres établis par J. Casimir (1) pour le recensement de 1950, nous permet d'observer l'évolution suivante:

- dans le département de l'Artibonite, qui comptait, en 1950 un grand nombre de travailleurs familiaux masculins non rémunérés, on voit, en 1970, leur importance se réduire au profit de la classe des paysans économiquement indépendants, soit des entrepreneurs. L'Artibonite reste le département dans lequel le pourcentage de la population économiquement active travaillant en exploitation familiale sans salariés est la plus forte (62,9% , alors que la moyenne nationale est de 58,02%).

- Dans le département du Nord-Ouest, l'on observe la plus grande affluence de travailleurs familiaux non rémunérés (nette augmentation depuis 1950), et les taux les plus bas dans les autres catégories professionnelles. On peut dire que la situation économique s'y est dégradée sous tous ses aspects..

- Dans le Sud, il y a une nette progression du nombre des salariés agricoles. Il existe, de plus, un degré de

---

(1) J. CASIMIR, "Aperçu sur la structure sociale d'Haïti", *America Latina*, 7 (3),

développement capitaliste hautement concentré, c'est-à-dire, plus de 60 ouvriers par entreprise, soit le double de la moyenne nationale.

- Dans l'Ouest, les salariés agricoles et les travailleurs familiaux non rémunérés sont nombreux tandis que les agriculteurs indépendants ont moins d'importance que dans les autres départements (situation comparable à celle de 1950).

- Dans le Nord, la situation actuelle est largement comparable à celle de l'Artibonite, avec cependant un degré de développement capitaliste assez poussé (supérieure à la moyenne du pays).

## II.2. VOLUME ET CARACTÉRISTIQUES DES DIVERS GROUPES RURAUX

### II.2.1. LE VOLUME

G. Anglade, se fondant sur le recensement de 1971, estime le volume des divers groupes ruraux de la façon suivante:

TABLEAU V  
VOLUME DES DIVERS GROUPES RURAUX

<u>Catégories</u>	<u>Nombre</u>
Paysans sans terre	655.900
Petits paysans (travaillant moins de 1 ha)	2.164.200
Paysans moyens (travaillant de 2 à 5 ha)	471.790
Paysans aisés	143.030
Population agricole totale	2.922.050

Source: ANGLADE (1977: 59 et ss).

## II.2.2. LES CARACTERISTIQUES

J.-J. Honorat rapporte comment un colonel de l'armée américaine définit, devant le Sénat de son pays, ce à quoi les classes sociales se reconnaissent en Haïti: "*L'élite est chassée*". Et de poursuivre: "*On pourrait encore dire qu'elle parle français, qu'elle mange trois fois par jour, qu'elle porte le veston, à l'occidentale, qu'elle ne loge pas dans des ajoupas, ou, de nos jours, qu'elle connaît la télévision...*" (1974: 152).

En effet, les indices les plus apparents de l'hexis corporelle ou de l'habitus désignent assez sûrement les distinctions de classes que doit opérer l'observateur, pourvu qu'il les éprouve et puisse les réunir en faisceau de caractéristiques marquant des positions objectives dans les champs économiques et socio-culturels.

Pour ce faire, on s'efforcera d'évaluer pour chaque groupe social, le volume de ses "possessions" ou de ses attributions dans les trois domaines du capital économique, du capital social et du capital culturel (1). Précisons ces concepts:

- le capital économique est l'ensemble des facteurs de production actuels ou potentiels disponibles pour le groupe;
- le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles liées à l'appartenance à un groupe pris d'abord comme la réunion d'agents entretenant un réseau de liaisons permanentes et utiles. Le prestige, la notoriété peuvent, sous certaines conditions, être un facteur d'accroissement du capital social.

---

(1) Pour plus de détails sur ces notions, voir BOURDIEU (1980).

- le capital culturel est l'ensemble des savoirs et des savoirs-faire possédés par un groupe. Dans la mesure où le problème du savoir en Haïti est fondamentalement marqué par l'ambivalence, tiraillé entre des acquis traditionnels dévalorisés (médecine, savoirs-faire et savoirs-vivre paysans, vaudouisme) et des savoirs importés hautement prisés (institutions scolaires diffusant l'usage du français et ses épistémologies spécifiques), la participation d'un groupe à l'un ou l'autre des pôles culturels en place induira en quelque sorte sa position dans l'échelle des statuts.

Il est bien évident que ces trois aspects, bien que relativement irréductibles l'un à l'autre, ne sont jamais complètement indépendants, un fort capital social ou culturel ayant des effets multiplicateurs sur le capital économique possédé.

Selon les cas, c'est-à-dire selon le volume du capital détenu sous ces trois aspects, ce sont (ou non) les conditions de la reproduction (simple ou élargie, avec apparition du profit) du groupe qui seront réalisées.

TABLEAU VI: CAPITAL ECONOMIQUE, CAPITAL SOCIAL ET

<u>Paysans sans terre</u>	<u>Petits paysans</u>
<p><u>Capital économique:</u> très faible, leur paupérisation est absolue. Uniquement possesseurs de leur force de travail, les sans-terre survivent dans les interstices d'un système agricole déjà fragilisé: ils vivent de "jobs" ou d'expédients jusqu'à ce qu'une crise survienne (famine, sécheresse, cyclone) et les précipite hors du milieu rural (migration vers les villes ou vers d'autres pays dans des conditions parfois catastrophiques - boat people)</p> <p><u>Capital social:</u> nul, puisque leur désarticulation économique et leur mobilité géographique les désinsèrent du tissu social rural. Leur "imagibilité" est négative: "vagabonds, mendiants".</p> <p><u>Capital culturel:</u> Les sans-terre forment un groupe infra-culturel particulièrement enclin aux solutions radicales (fuites ou révoltes): c'est-là l'origine probable des révoltes paysannes "cacos" ou "piquets" des XIXe et XXe siècles. Aucun accès à la culture scolaire.</p>	<p><u>Capital économique:</u> faible. Leurs jardins sont exclusivement plantés de cultures vivrières destinées à la consommation familiale. Pas de production de cultures de rente. Les rentrées d'argent se font par des travaux sur les terres d'autres paysans.</p> <p><u>Capital social:</u> faible. Les petits paysans ne sont pas considérés d'une "ras" (famille) ou d'une "signati" (nom) importantes. Liens familiaux lâches. Type d'alliance: le "plaçage" (union libre).</p> <p><u>Capital culturel:</u> Participant intensément à la culture traditionnelle - vaudouisante et créolisante à 100% - les petits paysans ont difficilement accès à la scolarisation.</p>

## CAPITAL CULTUREL DES DIFFERENTS GROUPES SOCIAUX RURAUX

### Paysans moyens

Capital économique: accès limite (mais suffisant pour assurer la reproduction du groupe) à la terre, au travail et au capital. Le système de production est tourné à la fois vers la production de vivres de consommation familiale et de cultures commercialisées sur le marché des villes ou pour l'exportation.  
Revenus annuels de l'ordre de 200 à 600 dollars.  
Les femmes se livrent au petit négoce.

Capital social: important L'espace où se déploient les relations est avant tout rural. Les normes et les valeurs paysannes s'y exercent donc à plein, et on y cultive le renom familial. Le bon usage de ce capital interdit, entre pairs, l'échange marchand (pas de travail salarié pour un autre exploitant), mais crée l'obligation d'entraide de voisinage ou familiale. Type d'alliance: le "plaçage honnête" (union libre monogame débouchant souvent sur un mariage religieux). La famille, plus forte, procède à ses propres cérémonies vaudou et sert ses loa. Le vaudou est pratiqué en même temps que le catholicisme ou le protestantisme.

Capital culturel:  
instruction primaire recherchée avec acharnement pour les enfants.

### Paysans aisés

Capital économique: élevé. Jardins plantés en cultures vivrières et denrées d'exportation. Les paysans aisés font travailler leurs terres en fermage ou en métayage, ou encore, emploient de la main d'œuvre salariée.

Capital social: fondé sur un double réseau de relations: intra- et extra-rurales. A la campagne, les paysans aisés maintiennent un réseau de dépendants et d'obligés par l'intermédiaire du système des "bienfaits" soigneusement établi: parrainage des enfants de paysans pauvres (rappelant le "compadrazo" latino-américain), assistance aux fêtes de la communauté, etc.

Capital culturel:  
marqué par l'ambivalence, ce qui souligne son rôle dans de groupe d'articulation dans les rapports ville-campagne:  
- bilinguisme (créole-français)  
- vaudouisme et catholicisme ou protestantisme  
- instruction primaire et/ou universitaire  
- enfants scolarisés.



### II.3. CONDITIONS DE PRODUCTION EN MILIEU RURAL: CONTEXTE SPATIO-TEMPOREL ET DÉGRADATION ACTUELLE

L'analyse de la structure sociale rurale ne donne qu'un faible aperçu de la réalité haïtienne tant que l'on n'a pas mis en relation les groupes de paysans et l'espace et le temps concrets de leurs opérations de production, l'accès différencié à ces deux dimensions introduisant des discriminantes importantes dans la bonne marche du processus productif. Il ne s'agit ici que de donner de brèves informations en forme de directions méthodologiques, à des lecteurs soucieux de nuancer l'approche toujours trop fixiste des réalités (pour une approche de la situation économique par département, voir le début du chapitre).

L'approche spatiale comporte deux aspects:

- d'une part, nous montrerons l'impact du facteur de localisation géographique dans l'analyse économique de l'espace agraire haïtien. L'étude du rapport ville/campagne est ici particulièrement désigné pour introduire une lecture des disparités inter-régionales (nous insisterons surtout sur la notion d'enclavement);
- d'autre part, nous soulignerons l'importance du facteur de localisation physique, l'approche pédoclimatique introduisant aux causes naturelles des disparités intra et inter-régionales.

L'approche temporelle consistera surtout à restituer au processus productif son tempo, largement tributaire des divers cycles végétatifs des plantes cultivées, dans le but de montrer l'impact des goulots d'étranglement qui peuvent entraver la bonne marche de l'exploitation agricole.

### II.3.1. IMPORTANCE DE LA LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Le degré d'isolement ou d'enclavement d'une région par rapport aux espaces politico-économiques déterminants (Port-au-Prince notamment) constitue un indicateur de paupérisation qui a plusieurs dimensions.

- L'enclavement signifie souvent pour le paysan qu'il n'a pas le choix dans la commercialisation de ses produits et que son accès au marché est contrôlé par un petit nombre d'intermédiaires: c'est notamment le cas des producteurs de café de la Grande Anse.

- Plus on s'éloigne des centres administratifs et urbains et moins l'encadrement technique pour le paysan est abondant. Le quasi-sacerdoce qu'impose souvent la vie dans les campagnes reculées n'inspire guère de vocations parmi les cadres du développement. Nombre d'exemples pourraient être cités de cette désaffection qui a des répercussions sur le niveau d'information et d'éducation du pays. Le degré d'éloignement des centres de décision politique est également un facteur de non-participation des paysans à la gestion de leur avenir.

- L'arrière-pays haïtien sert souvent de réservoir énergétique pour les villes, et les vigoureuses ponctions qu'opère Port-au-Prince en matière d'alimentation bon marché, de bois de chauffage, d'énergie hydro-électrique, de main d'œuvre et de terres, contribuent à appauvrir une campagne qui aurait besoin d'une allocation de ces ressources pour son propre compte.

Les conditions pédoclimatiques se révèlent tout-à-fait déterminantes dans la localisation des groupes économiques. En plaine, par des actions de vulgarisation appropriées, les rendements à l'hectare peuvent être améliorés de façon

appréciable et assurer un revenu convenable à la population agricole dans les conditions actuelles de tenure. Par contre, en milieu de montagne (qui représente 80% du territoire haïtien), de nombreuses terres sont cultivées au prix d'une dégradation progressive risquant de revêtir rapidement un caractère irréversible. Ainsi, on peut déjà localiser des zones de pauvreté plus importantes en montagne qu'en plaine.

Il faut cependant nuancer cette affirmation en tenant compte de la qualité des sols et des conditions climatiques particulières qui interviennent pour favoriser ou défavoriser certaines zones, parfois sur de très courtes distances. Ainsi, par exemple, de part et d'autre d'un axe Nord-Ouest - Sud-Est, passant approximativement au Nord d'Ennery (massif du Nord), on constate une différence frappante dans les conditions de vie des populations. Le versant nord du Puit Boro comporte des sols profonds et riches, dérivant de roches basiques (encourageant la caféculture), et bénéficie d'une pluviométrie satisfaisante (supérieure à 1000 mm), tandis que le versant sud n'a que des sols peu profonds, érodés, sur des roches calcaires, et jouit de conditions climatiques peu favorables (pluviométrie tombant à 700 mm).

### II.3.2. LE TEMPO DU PROCESSUS PRODUCTIF

Il existe des goulots d'étranglement dans l'activité agricole que l'on pourrait définir comme un manque d'adéquation ponctuelle des ressources aux besoins durant certaines périodes du calendrier des activités agricoles. Ainsi, le manque de force de travail à l'époque des sarclages (due aux migrations ou à une surenchère dans l'acquisition de la main d'œuvre), ou d'une quelconque activité dont la réalisation presse, pourra être considéré comme aggravant les conditions de production et menant à une diminution des revenus. De même, les besoins

monétaires, à certains moments de l'année, peuvent conduire à vendre sur pied une récolte de céréales, dont le prix sur le marché est au plus bas, alors que le producteur devra se procurer du grain pour sa subsistance, quelques mois plus tard, aux prix les plus élevés.

### II.3.3. LA DYNAMIQUE DE LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE PRODUCTION

S'il nous semble important d'élaborer une série d'indicateurs statiques qui, par croisement, devraient permettre de saisir assez bien les groupes défavorisés, vus selon des optiques complémentaires, il nous paraît tout aussi essentiel de comprendre la dynamique socio-économique de la paupérisation; ceci, dans un but prospectif.

Les couches sociales haïtiennes comprennent, au niveau le plus bas, un prolétariat rural qui représente un tiers de la population rurale; viennent ensuite les agriculteurs indépendants qui constituent plus de la moitié de la population. Leur situation économique se dégrade, et, suivant toute probabilité, leur mobilité descendante l'emporte sur l'ascendante. Examinons quelques causes de cet appauvrissement dans l'ensemble de la logique économique du paysan haïtien.

- L'hégémonie des rapports marchands en milieu rural: la soif de revenus.

On ne définit pas exactement la polyculture familiale lorsqu'on la qualifie de "vivrière", ou surtout lorsqu'on attribue au paysan comme dessein initial d'assurer de manière modeste mais sûre sa subsistance et celle de sa famille. La plus grande partie de sa production est souvent réservée à la

vente, tandis qu'on pourvoit à la subsistance familiale au jour le jour, au moyen d'expédients.

La soif de revenus est l'une des caractéristiques dominantes de l'attitude paysanne, et en acquérir est la condition unique d'accès aux produits agricoles pour une grande partie de la population rurale, notamment les paysans sans terre.

Lundahl (1979:121 et ss) distingue trois parts dans les outputs du paysan:

- A la part de pure subsistance qui est consommée à la ferme par la famille;
- B la part, de même nature que la part réservée à la subsistance, qui est vendue pour être consommée en Haïti;
- C la part réservée à l'exportation ( avec de petites quantités consommées dans le pays même).

Or, il semble que l'attitude paysanne priviliege B, et éventuellement C, par rapport à A, ou plutôt que le paysan transfère des biens de la catégorie A vers la catégorie B, au point même de mettre parfois la survie physique de son groupe familial en danger. Il ne s'agit donc pas réellement d'un surplus qui serait commercialisé, mais d'une part qui serait prélevée au détriment de l'auto-subsistance.

Cette attitude est constatée et expliquée par certains auteurs, dont G. Werleigh (1978:80):

*"L'agriculteur dirige vers le marché une bonne partie des récoltes, même en période de pénurie, aussi paradoxal que cela puisse paraître".*

Murray et Alvarez observent le phénomène suivant (1973: 3-17):

*"La plupart du temps, les paysans achètent ce qu'ils mangent et vendent leurs haricots. Les paysans de Cul-de-Sac échangent leurs haricots à haute teneur en calories*

*et protéines contre des produits bon marché comme la farine de blé et le millet".*

Gonzalez et Viaud (1978:42) signalent un autre aspect de cette recherche de revenus: la préparation de la terre demandant une force de travail extérieure sous forme de colonne ou d'escouade, les agriculteurs préfèreraient cette forme de revenu au travail dans leur propre jardin.

Le rapport de la FAO (1976:32) dit encore:

*"La consommation est influencée par la production, mais cela ne signifie pas que le paysan vive en auto-subsistance. En raison du besoin d'argent pour satisfaire ses besoins en biens de consommation (radio, sucre, tissus, etc.) et de la difficulté de conserver des grains d'une récolte à l'autre, il arrive au paysan de vendre au moment de la récolte et d'acheter le même produit au moment de la soudure".*

Signalons un dernier facteur qui oblige à vendre au moment de la récolte: il s'agit des dettes dont le créancier exige le règlement rapide, lorsqu'il n'est pas lui-même acheteur de la-dite récolte (le spéculateur, selon les termes consacrés). Aucune évaluation réelle de l'auto-consommation et de la structure des revenus monétaires n'ayant été tentée en Haïti, on en est réduit à quelques appréciations non chiffrées de la part réelle des efforts consentis par le paysan dans l'un et l'autre domaines. La part de l'auto-consommation décroît, non seulement quantitativement, mais également qualitativement, si l'on en croit l'exemple des agriculteurs de la plaine du Cul-de-Sac, repris de Murray et Alvarez. Ils font état de plusieurs raisons qui expliquent cette décroissance:

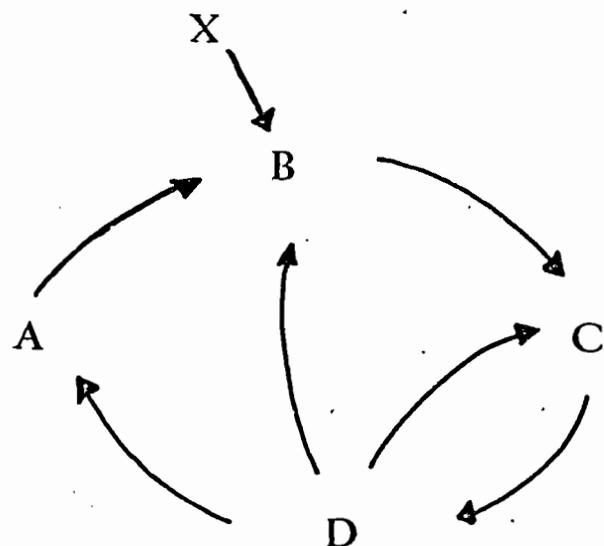
- une dégradation des termes de l'échange entre produits agricoles et produits manufacturés parallèlement à l'acquisition par les ruraux d'un modèle de consommation urbain (effet d'imitation, prestige des objets

"modernes", dévalorisation du traditionnel);

- une faiblesse et même une dégradation des conditions de production dans les trois domaines de la terre, du travail et du capital;

- une pression importante du marché pour la commercialisation des produits par l'intermédiaire des "madam Sarah" et des spéculateurs. Le manque de système de conservation des produits accentue encore cette tendance. Il est à noter que le désenclavement de certaines zones en facilitant la pénétration de l'arrière pays, accentue la tendance à l'augmentation de la part de la production agricole qui est commercialisée.

Nous pourrions illustrer le cercle vicieux de l'appauvrissement de la façon suivante:



- A augmentation des besoins en produits et services extérieurs au milieu rural;
- B augmentation des besoins en revenus, sur lequel joue un facteur extérieur supplémentaire X: dégradation des termes de l'échange;
- C se subdivise en trois parties:
  - C<sub>1</sub> augmentation de la part de la production agricole vendue;

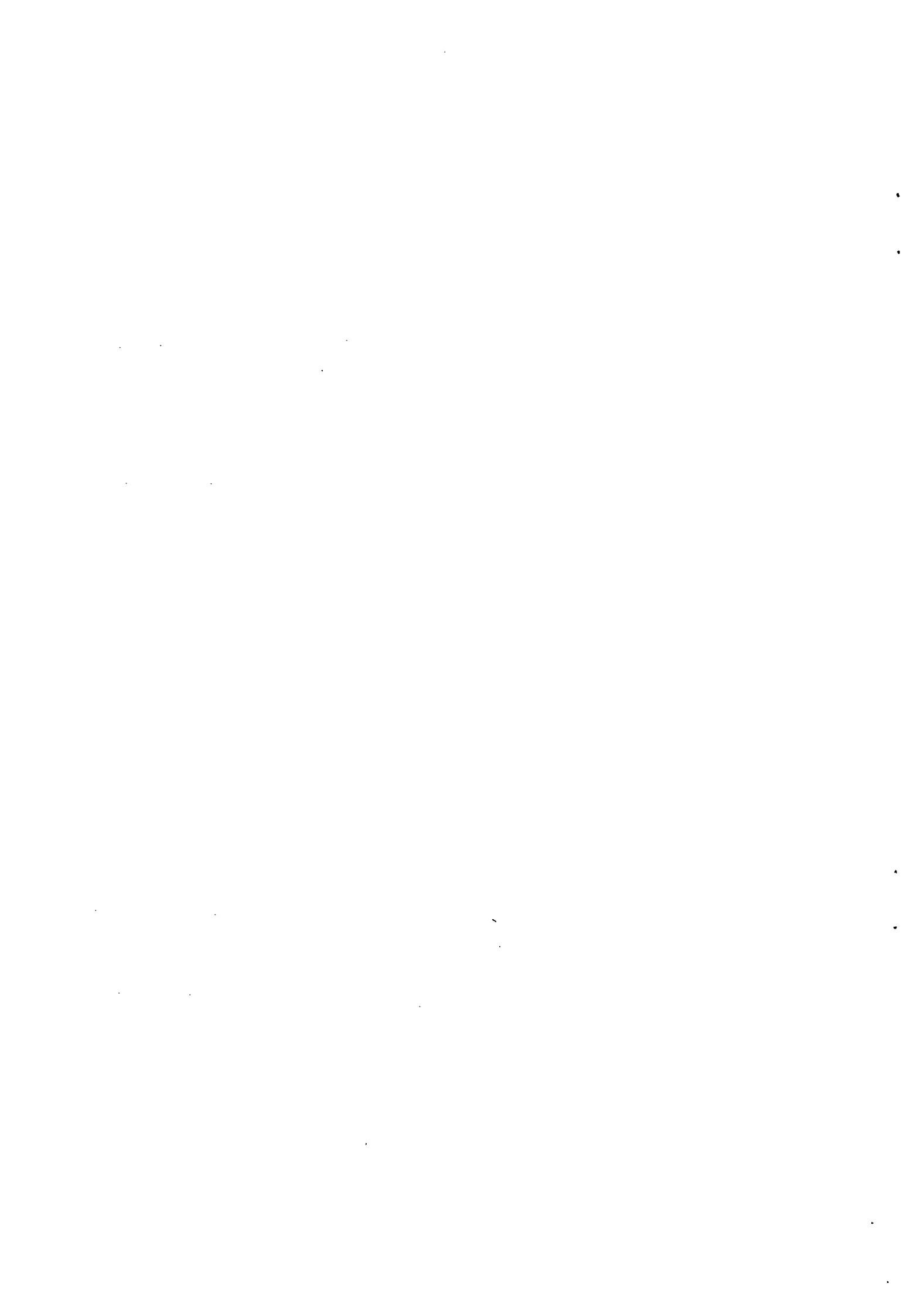
- C<sub>2</sub> baisse de l'activité productive sur l'exploitation et recherche de travaux rémunérés pour les plus pauvres;
- C<sub>3</sub> baisse de l'utilisation des services sociaux et des activités sociales par manque de ressources en espèces et surtout en nature nécessaires à leur accomplissement;
- D se subdivise en trois parties:
  - D<sub>1</sub> achat de biens et de services (C<sub>3</sub> met fin aux formes de solidarité économique et sociale) aux prix forts (renforce A);
  - D<sub>2</sub> augmentation de l'endettement (renforce B);
  - D<sub>3</sub> aggravation des problèmes de malnutrition (renforce C<sub>2</sub>).

Ce cercle impose, pour être brisé, des interventions à la fois dans les domaines suivants:

- limitation de l'insertion anarchique du paysan dans la sphère des rapports marchands et limitation de la pression du marché par un double travail:
  - de formation et d'initiation du paysan à la gestion prévisionnelle de son budget;
  - de création de systèmes de conservation des produits agricoles;
- accroissement des revenus et amélioration des conditions de production permettant de dégager un réel surplus agricole;
- contrôle systématique des initiatives exogènes au milieu paysan visant à précipiter inconsidérément l'individualisation économique et sociale de l'exploitant agricole.

Le cercle vicieux de la dégradation des conditions de production touche l'immense majorité de la population rurale. Paradoxalement, ce sont les paysans aisés qui sont, de fait, marginaux dans la société haïtienne.

Une remarque s'impose: il ne sert à rien, selon nous, d'opérer une distinction entre pauvres et plus pauvres d'entre les pauvres, selon les essais taxinomiques relativement maladroits qu'opèrent un certain nombre d'organisations d'aide internationale (voir par exemple la terminologie de la FIDA avec ses "target-groups" et celle de la Banque Mondiale avec sa pauvreté "relative" et "absolue") étant donné la mobilité descendante massive des petits exploitants.



## II.4. LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Dans l'analyse des différentes formes d'organisation de la population rurale, il y a lieu de distinguer deux types d'associations paysannes:

- celles qui sont promues et favorisées par l'encadrement technique sur l'initiative des projets nationaux ou internationaux: les organisations formelles;
- celles qui sont l'œuvre des paysans eux-mêmes, riches d'une tradition parfois ancienne, aux dénominations et aux modalités diverses, que l'on pourra réunir sous le vocable générique de "formes associatives de travail".

### II.4.1. LES ORGANISATIONS FORMELLES

Le programme de Coopération Rurale du Conseil National de la Coopération (CNC) vise à étendre davantage le mouvement coopératif en fournissant une assistance technique appropriée aux groupements coopératifs déjà existants et aux associations en voie de formation. Ces groupements, ainsi encadrés, sont appelés à mieux bénéficier des facilités d'infrastructure agricole disponible, de l'octroi de crédit et de la diffusion des nouvelles techniques agricoles. Divers organismes nationaux et internationaux tels que l'IHPCADE, le FENU, le PAM, l'OXFAM, intéressés au mouvement coopératif, lui fournissent un appui technique et financier substantiel. Les réalisations concernent surtout les coopératives de café, d'emmagasinage de grains, d'irrigation et de pêche.

#### II.4.1.1. Les coopératives de café

---

Un certain nombre de coopératives qui, auparavant, s'occupaient seulement d'achat et de commercialisation du café, se sont lancées ces derniers temps dans le domaine de la production de cette denrée. Il s'agit notamment des coopératives de l'UNICORS (Union des Coopératives de la Région Sud) qui sont arrivées à posséder leurs propres plantations couvrant au total environ 500 ha. Ces coopératives extrêmement dynamiques, auraient besoin de moyens supplémentaires tant du point de vue financier que de l'encadrement. On en comptait 22 en 1978.

#### II.4.1.2. Les coopératives d'emmagasinage

---

Ce sont des sociétés qui combinent à la fois des activités d'emmagasinage et de traitement des céréales ou qui se livrent uniquement au stockage des grains. Certaines ont diversifié leurs activités. Ainsi, la coopérative de Hinche a entrepris la commercialisation d'outils et de produits agricoles. 11 coopératives de ce type étaient recensées en 1978.

#### II.4.1.3. Les coopératives d'irrigation

---

Les coopératives de Côtes de Fer, de Baie de Henne travaillent dans ce secteur, ainsi que le groupement précoopératif de Camp Mary à St-Marc.

#### II.4.1.4. Les coopératives de pêche

Des quatre coopératives de pêche qui existent dans le pays, deux ont bénéficié d'un appui technique et financier (Coopérative "Frères Unis" du Môle St-Nicolas, 25 membres, Coopérative des Irois). Une nouvelle coopérative a été formée aux Gonaïves avec l'appui technique du district agricole de cette région (150 familles touchées). Cette coopérative se propose essentiellement:

- d'augmenter la capacité de production des pêcheurs;
- de former les pêcheurs membres;
- d'améliorer et de rationaliser le système de commercialisation des fruits de mer.

A part les coopératives citées dans ce bilan, signalons qu'il existe un nombre assez important de sociétés précoopératives reconnues ou non, qui bénéficient également d'une certaine assistance du secteur agricole. Dans l'ensemble, le mouvement coopératif, en particulier en raison de sa jeunesse, subit nombre de contraintes:

- manque de coordination au niveau des organismes engagés dans le mouvement coopératif;
- manque de personnel technique qualifié.

Il faut néanmoins l'encourager, car il est à la base d'une intégration relativement bonne des différents moments de l'activité économique (achat, commercialisation, stockage, consommation) et fonctionne de façon satisfaisante, notamment dans le domaine de la production de café.

#### II.4.1.5. Les sociétés agricoles de crédit

Les Sociétés Agricoles de Crédit (SAC) sont formées à l'instigation du Bureau du Crédit Agricole (BCA) qui applique une politique préférentielle de prêts collectifs aux petites

associations de planteurs dépassant rarement 15 membres.

Ce crédit est avant tout attribué pour l'achat des intrants nécessaires pour augmenter la productivité. Il est à noter que le BCA ne conditionne pas le crédit au type de tenure, mais que, de fait, il aide les petits propriétaires, mieux informés et plus sensibilisés aux problèmes de crédit, et capables de proposer un plan d'allocation des crédits sollicités.

Selon un bilan émanant du siège central (petit bulletin du BCA N° 5, février 1980), l'organisme souffre d'un certain nombre de carences, notamment en personnel - surtout en personnel motivé - et en moyens financiers. Notons une initiative intéressante du BCA dont les résultats sont à suivre attentivement: l'étude de l'octroi de crédit à de petites commerçantes pour l'emmagasinage de leurs produits à Bahon (Grande Rivière du Nord).

#### II.4.1.6. Les Conseils d'Action Communautaire

Le CAC est une association d'adultes qui a pour objectif le développement économique, social et culturel d'une communauté rurale. Il est constitué d'un conseil administratif généralement formé d'un président, d'un trésorier, d'un vice-président, d'un secrétaire et de plusieurs conseillers auxquels s'ajoutent les membres. Cette association est sensée être l'organe collectif d'expression où sont posés et résolus certains des problèmes qui concernent l'ensemble de la communauté. Elle embrasse les divers aspects de la vie de tous les habitants: économique, familial, éducatif, sanitaire...

Les animateurs de l'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire), qui est à l'origine de la

création des Conseils communautaires) désignent ordinairement le conseil communautaire comme un petit "gouvernement" local. En règle générale, les conseils communautaires se consacrent prioritairement aux travaux d'infrastructure qui servent les intérêts de toute la communauté (écoles, routes, canaux d'irrigation), laissant ceux d'intérêt plus limité aux soins des groupements d'action communautaire (GAC) qui sont des sous-groupes inclus dans le même conseil.

#### II.4.1.7. Les groupes stratégiques

Nous signalons, à titre complémentaire, l'initiative de regroupement des paysans sans terre en groupes stratégiques, à l'initiative du PDAI (Projet de Développement Agricole Intégré sous la tutelle du gouvernement haïtien et de l'USAID) dans quatre zones du pays. Ceux-ci se consacraient surtout à la formation et au développement d'activités para-agricoles (artisanat, boulangerie pour le district des Cayes), et d'élevage pour les plus démunis.

#### II.4.1.8. Quelques remarques sur les organisations formelles

Malgré la relative jeunesse de la pratique du développement communautaire en Haïti, on peut déjà faire un rapide bilan des avantages et des handicaps dont il est actuellement porteur:

- d'une manière générale, les organisations paysannes de base souffrent du manque de coordination et de concertation déjà enregistré au niveau des institutions nationales. Le nombre relativement grand des services et agences qui prétendent organiser les paysans à la base a pour conséquence la multiplication des types d'organisation proposés, coopératives, CAC, SAC, groupes stratégiques du PDAI, sans parler des

groupements communautaires qui surgissent au gré d'initiatives diverses, publiques ou privées (notamment d'organismes non gouvernementaux).

- Le manque de suivi du développement communautaire dans le temps, et le manque d'objectifs unifiés: nombre de mouvements précoopératifs auraient déjà dû réaliser leur conversion en coopératives. Le manque de moyens financiers et techniques est souvent à la base du manque de suivi.

Enfin, quelques questions se posent à propos des organisations formelles:

A. les mouvements communautaires s'adressent généralement uniformément à l'ensemble des ressortissants d'une même localité, sauf, comme nous l'avons vu, dans l'initiative du PDAI. Or, les informations que nous avons exposées plus haut, notamment sur la structure sociale rurale, témoignent de l'extrême hétérogénéité des statuts économiques, partant des intérêts et des objectifs des individus composant chaque communauté rurale. Au lieu d'entretenir l'illusion d'une égalité des sorts, et donc de collectivisme des pratiques, il serait bon que les spécialistes chargés du développement communautaire soient capables d'élaborer deux types de programmes visant à répondre au mieux aux intérêts différenciés des membres de la communauté:

- un programme de développement communautaire minimum chargé de repérer les points sur lesquels les intérêts de tous les groupes se rejoignent (infrastructures routière, scolaire, ou autre):

- un programme de développement communautaire maximum, chargé:

- d'introduire dans la communauté des activités économiques génératrices de revenus et à effet d'entraînement massif;

• si cela n'est pas possible, d'introduire de nouvelles activités en direction des plus défavorisés, selon l'initiative du PDAI.

B. un problème corrélatif à celui que nous venons d'évoquer, concerne les leaders paysans, base de la dynamique communautaire. Nous croyons qu'il faut sensibiliser les animateurs présents en milieu rural à la richesse et à l'ambiguïté du concept de leadership.

L'aspect dynamisant du leader est connu, mais l'on insiste moins sur son rôle dans la transmission ascendante et descendante de l'information (vers l'assistance technique et vers la base paysanne). Selon le principe de "two steps flow of communication", ce sont eux qui sont les véritables récepteurs de l'information première (directives et conseils de l'encadrement technique) et qui la reformulent de manière à la rendre accessible à l'ensemble de la communauté.

On comprendra dès lors l'intérêt qu'il peut y avoir pour l'animateur rural à savoir distinguer entre leaders formels et informels, entre les habitants qui sont de droit investis de pouvoirs importants au niveau administratif (magistrat, chef des V.S.N.), et ceux qui sont, de fait, perçus par la communauté comme des porte-parole et des chefs de file. Selon que l'on fondera le développement communautaire sur l'un ou l'autre groupe, on peut s'attendre soit à des essais de détournement du mouvement au profit de quelques uns, soit à un développement sur des bases réellement collectives. L'animateur rural devrait être capable d'établir un rapide socio-gramme de la communauté dans laquelle il travaille, afin de pouvoir pallier les risques les plus évidents d'enlisement du mouvement communautaire.

#### II.4.2. LES ASSOCIATIONS TRADITIONNELLES DE TRAVAIL

Se pencher sur les associations traditionnelles de travail en milieu rural, c'est rétablir le domaine du fait contre celui du droit, introduire aux pratiques réelles du paysannat haïtien plutôt que de s'essayer à établir des types idéaux de ce que "devrait être" le mouvement communautaire (voir plus haut).

On a beaucoup écrit sur les formes associatives de travail en milieu rural haïtien (Voir LAGUERRE (1975), MURRAY (1973), CLERISME (1978) entre autres). On a beaucoup écrit et mal analysé, la plupart du temps parce que ces formes associatives n'ont été vues que sous l'angle de leur adaptation au développement. En fonction de cet objectif, une rapide évaluation permet aux chercheurs de déclarer valables ou non des formes dont la rationalité et la logique internes n'ont jamais été correctement exposées. Nous nous efforcerons de pallier cette lacune en donnant ici un inventaire succinct des formes les plus usitées.

##### II.4.2.1. Les formes

###### Le Combite

Il s'agit d'un système d'entraide pour les travaux des champs qui est récompensé par de solides agapes. Il réunit un groupe assez important de paysans pour une tâche précise et se dissout sitôt le travail terminé. La participation au combite paraît fort nuancée, du bas en haut de la hiérarchie sociale. Les classes les plus pauvres, qui n'ont pas les moyens (en capital social et économique) d'organiser un combite à leur profit, travaillent dans ceux qui sont mis sur pied par les autres classes. La classe moyenne donne des combites, mais n'est pas disposée à dépenser plus d'une vingtaine de dollars pour leur réalisation; elle participe aux combites organisés par d'autres paysans.

La classe des grands planteurs, riches à la fois en capital social et économique, a les moyens d'organiser des combites importants, mais ne viennent pas travailler dans ceux des autres.

#### L'escouade

Selon les régions, on l'appelle également: ronde, cordon, acheté-jounin, mazinga, ramponneau, colonne.

C'est une association quasi-permanente ou permanente de 5 à 20 personnes, paysans de même statut qui s'entraident. Les membres de l'escouade bénéficient à tour de rôle d'une journée de travail. Certains exploitants peuvent acheter les services du groupe.

#### La société

Cette forme d'association, que l'on ne rencontre pas partout en Haïti, emprunte souvent les dénominations de ses divers postes de responsabilité au vocabulaire de la hiérarchie militaire, exécutive ou juridique en des parodies savoureuses (1).

La société compte un grand nombre de membres, parfois cent à cent cinquante, membres effectifs et membres d'honneur. Comme l'escouade, elle se fonde sur le principe de la rotation, de la vente et du don de ses services en force de travail. Elle dispose d'une caisse dans laquelle est versé le produit de ses prestations, et qui se charge de certains débours (aide à un sociétaire malade, organisation de bamboches).

(1) Parmi les exemples fournis par Laguerre (1975:55 et ss): le "ministre de la guerre" dont les ennemis sont les herbes, le "ministre de cassation", qui intervient en cas de dispute dans le groupe, le "général silence" qui réclame le calme dans les réunions agitées, le "ministre baionnette" qui se tient à la droite du groupe quand celui-ci travaille les "soldats", travailleurs de basc, etc...

Il faut insister sur la double dimension de la plupart des sociétés, à la fois association économique mobilisant une force de travail nombreuse, et association festive à fonction d'intégration sociale (participation aux raras, au carnaval..)

#### II.4.2.2. Les fonctions : égalité et inégalités sociales dans l'étude des associations de travail

Les formes associatives de travail résolvent un problème important en matière de pratiques culturelles: celui des goulets d'étranglement dans le calendrier agricole, qui obligent le paysan à recourir, pour des tâches urgentes, à une force de travail supérieure à celle dont il dispose habituellement.

Cependant, selon les chercheurs, les diverses formes répondent de façon plus ou moins heureuse à ces objectifs. Cela tient, à notre avis, bien plus qu'à leurs propriétés intrinsèques, aux niveaux d'organisation largement méconnus dans lesquels ces associations s'insèrent d'une part, et au niveau de pertinence dans lequel se place le chercheur pour les interroger d'autre part.

Tentons d'éclaircir ces points, en établissant une définition pluri-dimensionnelle des diverses formes associatives examinées.

## LE COMBITE

Le combite est:

- |  |  |
|--|--|
| I. une pratique sociale  | transitoire et éphémère  |
| II. organisée par un membre d'une strate déterminée (généralement haute ou moyenne); |  |
| III. s'adressant à l'ensemble des strates représentées dans la communauté;           | les paysans des haute, moyenne et basse strates y sont représentés;  |
| IV. fonctionnant selon les principes de:<br>- la redistribution                      | les paysans des hautes strates qui organisent des combites ne participent pas à ceux des autres, redistribuant une partie de leur surplus dans le pourvoi en nourriture des travailleurs du combite. |
| - la réciprocité   | les paysans des couches moyennes pratiquent la réciprocité de l'échange de travail en participant aux combites organisés dans leur strate.   |

V. permettant ou non d'assurer le prestige ou la reproduction du prestige de l'organisateur du combite et, partant, sa situation économique.

les interactions dans le combite (1) sont en temps réel; la générosité de l'organisateur en nourriture conditionne à la fois l'attitude sociale et économique des travailleurs face à lui et au travail à accomplir.

On peut se demander si le caractère aventureux du combite, que les chercheurs décèlent au plan de son efficacité économique (l'organisateur n'est pas sûr de rentrer dans ses frais, il ne contrôle pas suffisamment les travailleurs qu'il ne connaît pas tous, l'alcool que l'on boit pendant le combite fait baisser le rendement, etc.), n'est pas une dimension récente, largement tributaire de la paupérisation croissante et de la précarité actuelle de l'existence. Le combite a pu jouer, à notre avis, à des époques de prospérité économique, un double rôle:

- de production et de reproduction du prestige pour les groupes organisateurs;
- de reproduction économique pour l'ensemble de la société par l'intermédiaire de la redistribution imposée.

Dans cette perspective, le combite apparaît comme permettant ponctuellement une confrontation de la hiérarchie au holisme comme concepts complémentaires fondant la spécificité idéologique de la société haïtienne. Dans une structure sociale pyramidale, il opère un rassemblement vertical des

---

(1) Interactions en temps réel: on dit que les interactions sont en temps réel lorsque les informations provenant de ces interactions sont traitées au fur et à mesure de leur arrivée. Dans l'expérience du combite, une nourriture mauvaise ou en faible quantité entraîne une série de plaintes socialisées sous la forme de chants ironiques ou un sabotage du travail. L'organisateur, décodant ces informations, a tout le loisir de modifier son attitude et de corriger, s'il en a les moyens, les attributions.

groupes et les fait fonctionner comme parties dans et pour le tout. La redistribution de nourriture, imposée à l'organisateur (qui est en soi correctrice de l'accumulation réalisée et donc des inégalités) s'échange contre une renommée qui accroît le volume de son capital social, et partant, de ses autres capitaux (1). C'est l'ensemble des catégories sociales qui sont convoquées à ces partitions. En effet, ce qui frappe, dans le combite, c'est le nombre des agents et les qualités pressenties :

- chaque échelon de la structure sociale est représenté et a le droit de critiquer la nourriture proposée au moyen de chants ironiques, d'attitudes dans le travail;
- l'organisateur doit à ses capacités redistributives - qui ne sont pas uniquement liées à l'état objectif de son surplus, mais aussi à son attitude subjective (plus ou moins grande générosité) - la bonne marche du travail du groupe.

Si la disparition du combite ne règle en aucun cas le problème des hiérarchies, en revanche, elle sanctionne le déclin de holisme. L'espace agraire haftien apparaît de plus en plus dominé par de pures relations d'exploitation.

---

(1) L'analogie avec les sociétés indiennes de la côte nord-ouest du Canada et leur institution du potlach est frappante.

## L'ESCOUADE

L'escouade est:

- |   |   |
|---|---|
| I.    une structure associative,  | permanente      elle associe des statuts;   |
| II.   formée par quelques membres d'une strate déterminée,                    | généralement des paysans moyens ou pauvres;   |
| III.   pour leur usage interne,      ou pour l'usage des paysans aisés,       | permet de mobiliser une force de travail à tour de rôle sur les champs de chaque membre; moyennant salaire; |
| IV.   fonctionnant selon le principe de la réciprocité                        | par échange de travail  |
| V.   permettant généralement d'améliorer la situation économique des membres. | pour que l'association ait une utilité, il faut que les terres travaillées soient suffisamment étendues.    |

La perte de la solidarité inter-strates, fondée sur la coexistence du holisme et de la hiérarchie, entraîne l'individualisation économique accrue de chacune d'entre elles, voire des individus qui les composent. L'escouade apparaît comme une forme associative typique de ce stade de l'histoire socio-économique rurale. Les producteurs se groupent sur des bases d'homogénéité de statut (c'est-à-dire d'une certaine structure commune de leur capital économique, social et culturel). Plus ces groupements intéressent des exploitants démunis, notamment en terre et en ressources financières, moins la mise en commun ponctuelle de leur seule force de travail suffit à améliorer leurs conditions de production.

De plus, l'escouade renforçant la coopération intrastraté, ne défait en aucune façon la hiérarchie des positions, mais accroît fortement la monétarisation des rapports interstrates et la vente de la force de travail à des prix dérisoires. Préconiser, comme le font certains sociologues du développement rural, notamment Laguerre, Murray et Clerismé, le regroupement des paysans en escouades, satisfait peut-être une certaine inclination des chercheurs pour les pures valeurs de la démocratie ou trahit leur confiance exagérée dans les possibilités d'assistance dont les escouades sont capables, mais méconnait certainement profondément la réalité suivante: l'individualisme économique horizontal n'est bénéfique, dans l'état actuel des choses, qu'aux classes élevées, car elles seules sont capables d'accomplir les tâches de l'*homo economicus* chères aux théories classiques.

#### LA SOCIETE

La grande variété des fonctions de cette forme associative de travail, sa permanence, la complexité des liaisons qui unissent ses membres entre eux et avec l'extérieur, sa hiérarchie, imposent une approche systémique du phénomène.

Deux groupes de traits caractéristiques permettent de décrire les systèmes. Le premier groupe se rapporte à leur aspect structural, et le second à leur aspect fonctionnel.

Nous allons commencer par les traits structuraux.

La société est:

I. une structure associative,

permanente, elle est en soi "une petite armée ou une petite république (CLERISME 1978:17), représentation en miniature de la société globale, aux frontières précises;

II. hiérarchisée,

les titres décernés aux membres suivent la stratification pyramidale de la société;

III. qui constitue en soi un réservoir d'énergie potentielle (force de travail des membres) ou réalisée (caisse renfermant les avoirs monétaires),

IV. caractérisée par un réseau de communications fortement ritualisé, permettant à la fois la circulation de l'information dans le groupe et l'échange d'énergie (travail contre argent) avec l'extérieur.

le contrat de travail entre un propriétaire et la société, de même que les modalités du travail lui-même, sont précisément formulées dans un réseau de règles coutumières, dont la transgression implique des sanctions (le "barrage"). Un certain nombre de membres de la société sont explicitement voués à éliminer les "frottements" dans les interactions du groupe ("ministre de cassation", "général silence").

Les traits fonctionnels de la société la laissent apparaître comme un système ouvert:

- à rétroaction positive vis-à-vis de l'extérieur;

- à rétroaction négative vis-à-vis de l'intérieur

les entrées monétaires peuvent évoluer cumulativement pourvu que la société ait une bonne position sur le marché du travail. En réalité, ce cumul est limité. Le nombre des entrées de nouveaux membres peut, au-delà d'un certain seuil, faire éclater le groupement;

le coût social et économique des membres d'honneur dans la structure fortement hiérarchisée de la société, allié aux dépenses festives (bamboches), maintiennent les fonds et les aptitudes au travail à un certain niveau. La réciprocité dans l'échange de travail entre membres effectifs de la société tend également vers un équilibre.

La délicate négociation par le paysannat haïtien d'un équilibre vital tributaire à la fois d'une certaine solidarité interne et de relations profitables avec le méta-système, paraît remarquablement favorisé par la création d'un système aussi original que la société. Il associe, en effet, deux démarches complémentaires qui lui confèrent cohésion et cohérence:

- par rapport à l'extérieur, il se présente comme totalité organique hiérarchisée et donc productive;
- du point de vue de l'intérieur, il s'impose un cycle de dépenses (vers la hiérarchie des membres d'honneur

mais aussi au profit de tous les membres) qui est la garantie à la fois de la reproduction de la structure du système lui-même, et de l'entente au sein du groupe.

## II.5. L'INDIVIDUALISATION PROGRESSIVE DU PAYSAN HAÏTIEN

Nous venons de présenter des formes d'organisation paysanne dont, en fait, nous ne garantissons ni la généralisation à l'ensemble du territoire, ni l'actualité, ni enfin la conformité avec le sens de l'évolution historique en cours dans le milieu rural. De façon impressionniste, et à défaut d'études menées systématiquement sur la totalité du monde rural permettant de se faire une idée de l'état actuel du mouvement communautaire, on peut aligner un certain nombre de variables qui agissent à l'encontre d'un certain collectivisme des pratiques.

Nous en recensons ici quelques unes des plus importantes:

- la fin de la stratégie collective de conservation du patrimoine, avec notamment l'introduction, dès le début du XX siècle, des éléments suivants:

- adoption des règles d'héritage inspirées du Code Napoléon, instaurant un système de partage égal des terres entre tous les descendants directs du propriétaire décédé;
- fin d'un mode de production communautaire: l'exploitation parcellaire s'organisait autrefois autour d'un lacou, qui rassemblait plusieurs groupes domestiques parents auprès du père ou du plus influent des frères. L'essentiel de l'activité économique concernait les vivres, produits et consommés collectivement, tandis qu'une petite production de cultures de rente, assurait la satisfaction des

besoins monétaires de base.

La capacité de ce système d'assurer la subsistance paysanne n'est mise en cause que par la forte poussée démographique que connaît le pays. L'occupation américaine (1915-1935) opère des ponctions de terres qui achèvent de déstabiliser ce mode de production.

- la gestion différentielle des terres selon le mode de tenure, lorsque les terres héritées par plusieurs descendants s'avèrent trop exigües pour que l'on puisse se livrer à un nouveau partage; les héritiers peuvent alors opter pour une indivision et un droit de jouissance commun du patrimoine.

Or, un document du Groupe de recherche pour le développement de Madian-Salagnac (1979) indique nettement les différences d'attitude des paysans selon le mode de tenure pratiqué et le degré de sécurité qui en résulte. En bref, leurs conclusions sont les suivantes: plus l'assurance de la propriété est forte et individualisée, plus l'investissement du paysan est important, plus les techniques culturales sont raffinées et les cultures pratiquées considérables.

En sens inverse, lorsqu'on a opté pour l'indivision de l'héritage et un droit commun de jouissance pour tous les héritiers, le degré de sécurité individuelle sur la terre exploitée soit par rotation, soit collectivement, est faible, et l'investissement personnel nul. Ces zones sont vouées au pâturage, voire même au surpâturage et à une dégradation plus ou moins rapide de leur fertilité.

- la fin d'une certaine stratégie de mise en valeur collective de la force de travail:

nous avons établi une typologie détaillée des formes associatives de travail; or, la plupart des études consacrées à cette question appréhendent mal les mécanismes de l'évolution

de ces formes d'association qui cadrent tout-à-fait avec ce que nous venons de dire de l'individualisme économique et social grandissant du paysan haïtien. A notre connaissance, Lundahl est le seul qui ait travaillé en ce sens: il a noté le déclin du combite et de la société au profit de l'escouade.

*"La part festive du combite et des sociétés est toujours considérable. Un combite, par exemple, fournit non seulement de la main d'oeuvre à l'organisateur, mais offre également aux participants l'occasion de rencontrer leurs amis du voisinage, de bavarder, de se livrer à des commérages, de se mettre au courant des dernières nouvelles... Sans aucun doute, le combite, tout comme les veillées mortuaires, les cérémonies vaudou et les mariages, est l'une des fêtes les plus populaires dans les campagnes haïtiennes. Cependant, le combite et la société sont en train de disparaître au profit de l'escouade". (1979:117).*

L'appauvrissement social et l'atomisation économique sont manifestes dans ce passage du combite à l'escouade.

- l'impact des initiatives exogènes sur l'individualisation du paysan haïtien:

Les fortes pressions exercées sur le paysan haïtien en vue de monétariser l'ensemble des secteurs de son activité économique, appartiennent bien à des sollicitations exogènes au système paysan lui-même. La monétarisation d'un secteur entraîne à la fois:

- la diffusion des rapports marchands dans l'ensemble des secteurs; ce ne sont plus seulement les rapports du système avec l'extérieur, notamment avec le système commercial qui sont réglés en monnaie, mais également l'ensemble des relations internes aux catégories sociales rurales (achat et vente de force de travail; voir la partie sur la dégradation des conditions de production);

- la modification d'un élément du système paysan qui induit une transformation de l'ensemble: le passage du combite à l'escouade, par exemple, suppose corrélativement, au niveau idéologique, une rupture du holisme.

L'aide au développement, si elle n'apparaît pas toujours comme l'élément moteur de la diffusion monétaire, joue par contre un rôle d'accompagnement qui encourage nettement l'émergence de nouvelles pratiques économiques. On l'a déjà signalé à propos des formes associatives de travail qu'elle favorise, mais c'est l'ensemble de sa politique d'assistance qui véhicule le modèle de l'entrepreneur schumpeterien, pourtant sans grande pertinence dans le contexte haïtien.

- l'ambivalence du système de valeurs:  
nous nous référons au système de valeurs actuellement en cours dans le milieu rural du seul point de vue d'un phénomène dont l'interprétation est délicate: celui de la stratégie individuelle d'accumulation de la terre. Citons G. Murray (1973:2):

*"Dans le milieu rural haïtien, le succès personnel consiste en l'accumulation graduelle, par voie d'achat, de plusieurs parcelles de terre. Celui qui ne possède que la parcelle qu'il a héritée de ses parents pense avoir échoué, et est d'ailleurs jugé ainsi par la communauté".*

L'aspiration essentielle du paysan est d'acquérir de plus en plus de terre. Nombreux sont ceux qui aspirent également à se libérer au plus vite du travail à la houe. S'il a réussi à acquérir beaucoup de terre, et s'il a des enfants en âge de travailler, il est probable que l'exploitant leur confie ses biens, ou donne des parcelles en métayage à des voisins (système dit de "moitié"). Il ne s'agit pas de paresse, dit Murray, mais de référence à un système de valeurs dans lequel le travail agricole lourd est considéré comme "sale".

Le paysan qui a réussi dans ses efforts de promotion sociale, parvient donc à se libérer du travail agricole et peut s'adonner à des activités plus prestigieuses.

Les efforts en vue d'accumuler des terres servent aussi à faire face, en temps voulu, aux dépenses causées par les funérailles dignes que tout paysan se doit de pouvoir financer par-delà sa mort. Pour ce faire, les traditions vaudou obligent généralement les héritiers à réaliser tout ou partie du patrimoine foncier accumulé par le parent défunt en vue de payer l'imposant caveau et les copieuses libations au bénéfice de la communauté requis par la coutume. Ces dépenses sont, en fait, garantes pour le défunt d'un passage réussi du monde des vivants à celui des morts.

Il convient, en fait, d'être prudent lorsqu'on avance l'hypothèse de l'individualisation du paysan haïtien et qu'on tente d'en trouver les causes. La rupture de la plupart des solidarités organiques par des agressions externes oblige sans doute, pour contrebalancer la mobilité structurelle descendante massive des couches rurales, à la mise en place d'un système de valeurs fortement personnalisé et personnalisant, privilégiant la possession individuelle maximale de biens matériels et culturels (1). L'efficacité d'abord symbolique de ce système n'exclut pas qu'il ait aussi des résultats concrets et que certains paysans réussissent leur émancipation économique.

---

(1) L'acquisition d'un capital culturel dispensé par l'éducation scolaire apparaît - au même plan que les biens matériels - comme un facteur important de la réussite individuelle.

On voit ensuite comment l'accumulation personnelle fait place, au soir de l'existence de notre producteur, aux obligations sociales de la redistribution qui imposent notamment la mise en vente de terres du patrimoine par les héritiers. Cette vente, vécue subjectivement comme condition de l'obtention du salut éternel du défunt, permet objectivement la reproduction du système paysan dans son ensemble par mise en circulation à chaque décès d'un input rare, indispensable pour cette reproduction.

La disjonction temporelle d'un système de valeurs qui paraîtrait paradoxal en synchronie, permet donc l'exploitation de l'énergie du producteur tout au long de sa vie d'homme tout en résorbant, au soir de son existence, les effets cumulatifs d'une individualisation économique prolongée de génération en génération qui est, en Occident, l'une des bases de la formation du capital.

## II.6. SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT HAÏTIEN

On est frappé, lorsqu'on enquête sur Haïti, par la récurrence de certains thèmes qui apparaissent très tôt dans la littérature socio-économique consacrée au paysannat. Leur pérennité semble indiquer, à la fois:

- la stagnation de la situation concrète en milieu rural, voire même sa dégradation;
- la pauvreté quantitative et qualitative des études globales proposant des concepts à valeur explicative substantielle, les prétendues urgences du développement, entraînant par contre une pléthora d'enquêtes ponctuelles dans le domaine des sciences sociales appliquées qui, pour la plupart, ne s'embarrassent guère d'exigences théoriques ou de préoccupations éthiques (plagiat, analyses succinctes au point d'en devenir caricaturales...).

Nous avons sélectionné trois thèmes qui font l'unanimité des spécialistes du développement et doivent leur bonne fortune à leur forte imagibilité: l'érosion, le morcellement et le grappillage haïtiens.

Utilisés pour caractériser les contraintes qui s'imposent fortement aux collectivités rurales et freinent leur essor, nous montrerons qu'au prix d'un léger élargissement de leur sens, ces concepts sont opératoires pour caractériser les pratiques de groupes qui ne sont jamais questionnés sur la scène du développement. L'homologie entre des pratiques paysannes stigmatisées dans maints écrits et les pratiques constatées en milieu urbain, par exemple, servira au moins

à légitimer le comportement paysan en montrant qu'il ne participe que d'un système d'attitudes global et n'est en aucun cas aberrant.

#### II.6.1. LES DEUX TYPES D'EROSION DU SOL

On souligne la forte érosion naturelle auxquel est soumis le sol haïtien (voir la partie sur les ressources naturelles); on méconnaît l'érosion sociale à laquelle il est soumis; soulignons, dans ce domaine, la diminution quantitative des terres disponibles, liée à la croissance démographique et aux ponctions faites par l'Etat et les spéculateurs urbains.

L'intervention (souvent bien intentionnée) d'un projet de développement dans une zone donnée a bien souvent pour effet de déclencher des phénomènes de malversation.

Ainsi, les terres qui vont être touchées par le projet, sont réclamées par des individus qui, profitant de l'absence de cadastre et bénéficiant de complicités juridiques, se présentent comme légitimes propriétaires et parviennent à exproprier les paysans qui exploitent les terres en question.

#### II.6.2. LE GRAPPILLAGE HATTIEN

Le concept de grappillage a été avancé par P. Moral pour caractériser l'économie rurale:

*"Le terme est probablement d'origine coloniale. Il désignait notamment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la quatrième récolte d'indigo, la moins fructueuse, de médiocres gânes; il s'appliquait aussi à la dernière récolte de café, après les deux grandes passes. De nos jours, il désigne couramment la récolte de café, par petites*

quantités, au fur et à mesure de la maturité des fèves. Ainsi, il peut servir à caractériser l'exploitation domestique actuelle, discontinue et sans ampleur" (1978:189).

Cette évolution de l'exploitation vers une économie de cueillette, un stade de quasi horticulture, traitant les out-puts au fur et à mesure de leur arrivée, sans grands investissements, présente une analogie frappante avec ce qui peut être saisi du comportement des agents au niveau macro-économique. L'usure et les spéculations immobilières, les superprofits réalisés par les intermédiaires sur les denrées commercialisées, cette longue "*tradition de gain sans travail et de profits sans risques*" (HONORAT 1974:45), sont quelques uns des traits dominants du comportement des groupes urbains vivant largement du produit agricole dans une mentalité que l'on peut qualifier de largement pré-capitaliste.

### II.6.3. LE MORCELLEMENT

Haïti est le pays du morcellement:

- Morcellement des terres: on y a suffisamment insisté pour qu'il soit inutile de revenir sur cette caractéristique majeure du système de production paysan;
- Morcellement des groupements paysans: une étude de sociologie rurale de la FAO recense la multiplicité des formes de groupement paysan (FAO 1975:26), que l'on peut classer selon les instances qui en sont les initiatrices; nous avons donc la typologie suivante:

1. groupements émanant de l'initiative du système paysan:
  - formes associatives de travail (voir partie sur les organisations paysannes);
  - groupements religieux vaudou: aux origines strictement haïtiennes, liées aux traditions les plus

- anciennes du pays, ayant une structuration parti-culi re, hi rarchis e , sacr e , souvent secr te;
  - groupements de sociabilit : organis s pour les divertissements: bandes de carnaval, ou plus r  cemment,  quipes de football;
2. groupements  manant de l'initiative du syst me  ta-tique:
- groupements politiques hi rarchis s , ayant une li-gne de conduite commune, reli s au niveau d parte-mental et national (Volontaires de la S cur t  Na-tionale);
  - groupements locaux vou s au d veloppement: Con-seils communautaires;
  - groupements  ducatifs de jeunes: Clubs 4C;
3. groupements  manant de l'initiative du syst me supra- tatique (aides bilat rale et multilat rale, organi-smes confessionnels non gouvernementaux - voir le pa-ragraphe suivant):
- groupements religieux inspir s ou soutenus par des cadres catholiques ou protestants;
  - groupements  ducatifs de jeunes inspir s par des  glises: scouts;
  - groupements locaux vou s au d veloppement: grou-pes strat giques du PDAI, par exemple.

La multiplicit  des formes de regroupement propos es au paysannat traduisent de fait un fractionnement de l'espace social rural qui  tait sans doute en germe dans les initia-tives endog nes, oeuvre du syst me paysan lui-m me (mais ce frac-tionnement n' tait que fonctionnel: s paration travail/reli-gion/sociabilit ) mais se trouve consid rablement accru par l'ensemble des propositions exog nes (initiative  tatique, supra- tatique qui rompent les anciennes solidarit s

structurales). Le travail de morcellement qui en résulte, conduit plus à la construction d'identités concurrentielles et à la définition des images de marque respectives des différentes instances qui se proposent de jouer un rôle dans le champ du développement, qu'à assurer une cohésion sociale minimum des groupes paysans.

- Morcellement des institutions: l'organisation des institutions de développement agricole est caractérisée par la multiplicité des structures. Elles émanent de deux systèmes différents:
  - le système étatique: institutions nationales et régionales;
  - le système supra-étatique: institutions multilatérales et bilatérales, les organismes non gouvernementaux.

Les institutions nationales sont au nombre d'une dizaine, aux dimensions, compétences et objectifs fort divers. Une dizaine d'institutions multilatérales et bilatérales disséminent également leurs interventions sur l'ensemble du territoire haïtien. Enfin, 130 congrégations, organismes et missions d'inspiration religieuse, assistent les populations dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du développement communautaire. Le lecteur intéressé par la liste détaillée de ces institutions se reportera à l'annexe.

- Morcellement du système de commercialisation:

La circulation des produits agricoles en Haïti est fortement différenciée selon qu'il s'agit de denrées (produits destinés à l'exportation) ou de vivres (produits destinés au marché local), leur seul trait commun résidant sans doute dans l'abondance des intermédiaires. G. Anglade a systématiquement présenté les caractéristiques structurelles, spatiales et financières de chacun des circuits: celui des vivres aux mains des madam sarah et celui des denrées contrôlé par les spéculateurs. Nous les reproduirons sous la forme de tableau:



TABLEAU VII  
LA CIRCULATION DES PRODUITS AGRICOLES EN HAITI

CIRCUITS DE COMMERCIALISATION		DENREES	VIVRES
CARACTERISTIQUES FINANCIERES	PROFITS	De l'ordre de 50% au prix à l'exportation concentration au profit de quelques "maisons".	De l'ordre de 25% du prix de vente, distribution à un grand nombre d'intermédiaires.
	USURE	Crédit usuraire en provenance de "maisons": taux de 50% du capital remboursable en nature.	Restreint: taux de 50% au remboursement.
	FISCALITE	25% du prix à l'exportation, fortes taxes indirectes au producteur prélevées en douane.	Taxe officielle supprimée en 1974. Restent les impositions occultes.
ORGANISATION STRUCTURELLE	AGENTS	- commerçants exportateurs; - spéculateurs - intermédiaires ruraux (prédominance masculine)	- repreneuses, marchandes, maîtres de dépôt; - madam sarah - intermédiaires ruraux (prédominance féminine).
	HIERARCHISATION	Forte, dominée par un groupe de commerçants exportateurs.	Faible: les madam sarah alimentent le circuit par milliers.
	PRIX	Fort contrôle des prix et monopsonie du groupe des commerçants exportateurs.	Pas de contrôle : établissement des prix sur le marché libre: marchandage.
ORGANISATION SPATIALE	LIEUX	Utilisation de la hiérarchie des agglomérations pour localiser entrepôts et usines.	Hiérarchie des marchés
	RESEAUX	Flux de denrées non accompagnées; tous types de moyens de transport	Petites quantités de marchandise accompagnées dans moyens de transport en commun



Erosion, grappillage, morcellement, caractéristiques majeures de la société haïtienne: l'extension de ces caractéristiques traditionnellement liées au seul univers paysan, introduit à un essai d'anthropologie globale de la société haïtienne. Elle apparaît, du point de vue du développement, formée d'un ensemble de systèmes ouverts et reliés entre eux, parmi lesquels on peut citer principalement: le système paysan, le système commercial, le système étatique, le système supra-étatique.

La situation commune que connaissent ces systèmes est l'érosion continue de leurs possibilités d'expansion due:

- soit à l'accroissement du nombre des sous-systèmes qui composent chacun des systèmes; au niveau paysan ce peut être l'accroissement démographique pour une superficie stable, au niveau étatique et supra-étatique la multiplication des institutions de développement (1) pour un nombre inchangé de demandeurs;
- soit à l'accroissement de la puissance de certains des sous-systèmes par rapport aux autres: prépondérance accrue des grands propriétaires fonciers au niveau agricole, élargissement des compétences et du budget de certains services au niveau étatique, accentuation de la situation de monopole au niveau des circuits de commercialisation;
- soit enfin à la concurrence entre systèmes: entre le système étatique et supra-étatique pour les mêmes objectifs par exemple.

---

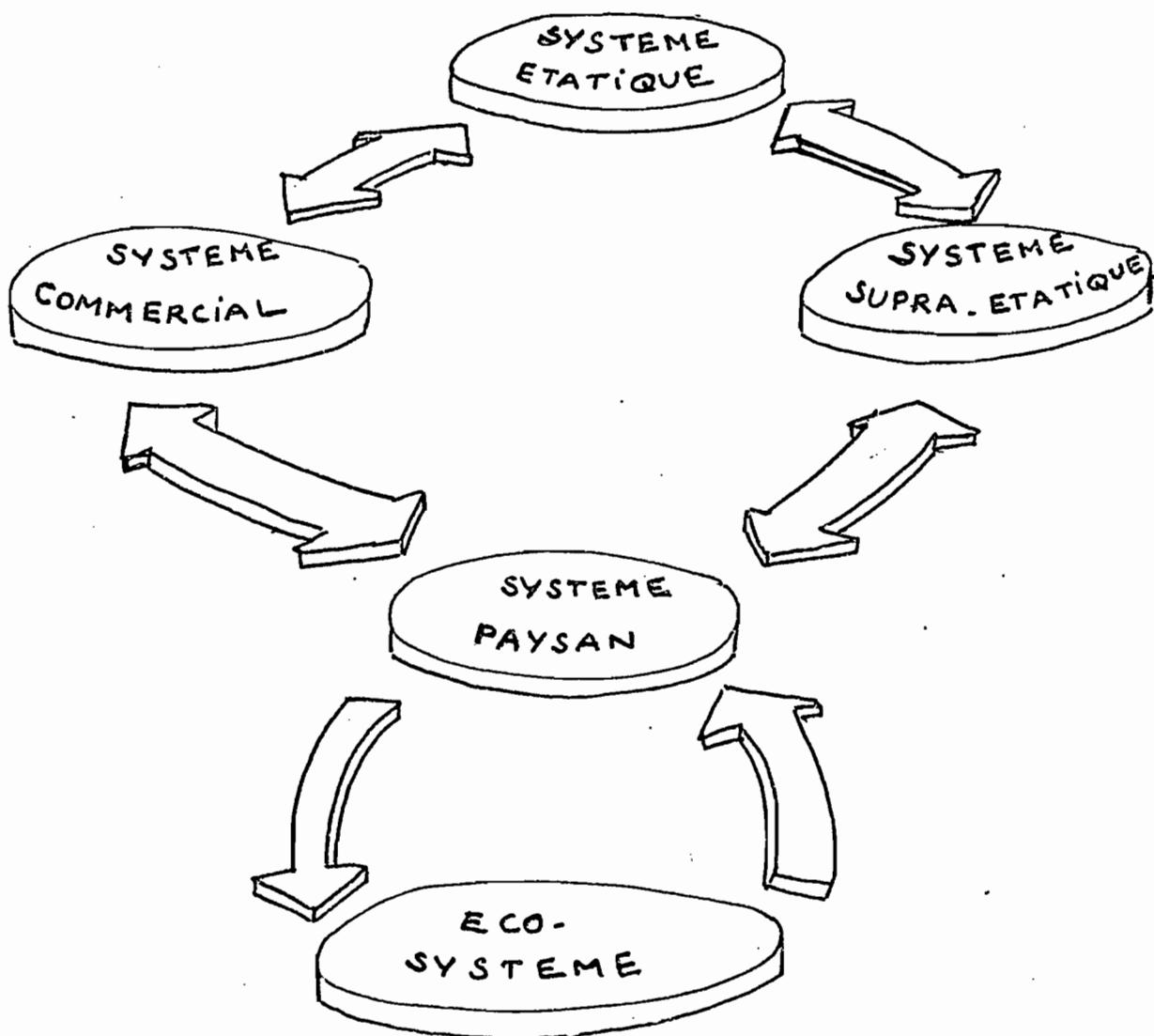
(1) Haïti faisant partie des 25 pays les plus pauvres du monde, selon la classification de la Banque Mondiale, les institutions bilatérales et multilatérales s'y installent massivement et concurrentiellement depuis quelques années. Le territoire est totalement quadrillé de projets de développement d'initiatives diverses: ici les Français, plus loin les Canadiens, les Nord-Américains, les Chinois de Taiwan, les Israélites, les Allemands, les Suisses. Malheur à l'institution qui ne serait pas venue en Haïti ou ne s'appréterait pas à y proposer quelque nouvelle initiative, car sa position serait de ce fait quasiment remise en question dans le champ du développement!

Chaque système et chaque sous-système travaillant d'abord à sa propre reproduction, la situation d'érosion continue du substrat matériel de leur intervention (terre pour les paysans, demandeurs pour les offreurs d'aide, producteurs pour les commerçants) entraîne son morcellement à l'infini. L'amenuisement des quantités d'énergie et d'information qui peuvent alors être obtenues du substrat affaibli, induisent de fait une mentalité de grappillage, une économie de traite ou de prédation satisfaisant uniquement (et parfois mal) les exigences de la reproduction du sous-système considéré.

Notons encore que si les systèmes commercial, étatique et supra-étatique fondent leur substrat matériel sur des catégories sociales rurales et l'espace agraire, le système paysan considère de moins en moins la terre comme source unique d'énergie; il y adjoint progressivement, au plan structurel, la fourniture d'aide des services nationaux ou internationaux. Lors de notre séjour en Haïti, nous avons rencontré un député qui se plaignait amèrement des méfaits du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de son type d'intervention auprès des paysans de sa circonscription ("Food for work"). *"Lorsqu'il n'y a pas de "food", ils ne "workent" pas!"* nous confiait-il; ce qui, en clair, signifiait qu'il était devenu impossible de mobiliser les paysans pour l'amélioration de leurs conditions de production hors du fameux échange de nourriture contre du travail, instauré par le PAM.

C'est là l'illustration, à l'extrême, de la logique d'une aide qui, pour ses besoins propres de reconnaissance sur la scène internationale du développement et de sa reproduction, provoque la dépendance totale du système paysan et son aliénation comme simple élément du système supra-étatique.

Graphiquement, on peut représenter ainsi les flux d'énergie et d'information qui s'échangent entre les systèmes:



→ direction du flux d'énergie et d'information.



## ANNEXE

Selon le plan quinquennal du secteur agricole (1976/1981), la caractéristique principale de l'organisation des institutions du secteur agricole est la multiplicité des structures.

Haïti compte cinq catégories d'institutions de développement, se situant à des niveaux différents: les institutions nationales, les institutions régionales, les institutions multilatérales et bilatérales, et les nombreux organismes non gouvernementaux.

### LES INSTITUTIONS NATIONALES

#### Organismes créés au niveau ministériel

##### a) CONADEP/PLAN

Le département du Plan a été créé en novembre 1978, en remplacement du Conseil national de développement et de planification (CONADEP) qui était chargé de la formulation et de l'application des plans de développement économique et social, de la coordination des actions de développement et de la détermination des objectifs des divers secteurs. Le deuxième plan quinquennal (1976-81) énonce comme objectif l'amélioration des conditions socio-économiques des couches défavorisées, en particulier en milieu agricole et rural, par l'accroissement du revenu des masses paysannes, la réduction des disparités de revenu, le développement des ressources humaines et la création d'emplois afin de combattre le chômage et le sous-emploi qui frappent la main d'œuvre agricole et de diminuer l'émigration.

b) Département de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (DARNDR)

Structure centrale, la responsabilité du DARNDR s'étend sur douze districts agricoles et un sous-district. Il comprend un service d'animation rurale et exerce la tutelle des institutions para-étatiques. Au plan de la formation, il dispose, au niveau régional, d'une infrastructure de base constituée en particulier de fermes-écoles rurales.

La structure du DARNDR est en voie de réorganisation pour qu'elle puisse participer plus efficacement à la politique économique du pays en ce qui concerne notamment l'augmentation de la production alimentaire.

c) Le Service national de la commercialisation agricole

Le SENACA a été créé en 1977 en vue de remédier aux abus commis par les intermédiaires et de renforcer la coopération des institutions agricoles, d'assurer l'emmagasinage des produits et de diffuser des informations aux exploitants agricoles. Dépendant institutionnellement de la Division de l'agriculture du DARNDR, il a pour mandat de créer un centre de collecte et de diffusion des données du marché, de former du personnel technique, d'installer cinq centres de commercialisation dans les îlots de développement (Jacmel, Léogame, Croix de fer, Désarme, Des-Barrières), d'exécuter les études de base et d'élaborer des projets concernant la commercialisation (du riz, de la viande, du lait, etc...), et enfin de faire l'inventaire des possibilités d'emmagasinage.

d) Deux autres départements ont à faire avec l'agriculture: le département des finances par l'intermédiaire de l'administration générale des contributions chargée du recouvrement de la taxe d'irrigation, et le département de la justice, par l'intermédiaire du Tribunal terricen, chargé de régler les conflits de propriété.

### Organismes para-étatiques

#### a) Conseil national de la coopération (CNC)

Créé en 1953, le CNC a été réorganisé par une loi du 5 février 1974. Il a pour mission de formuler la politique nationale en matière de coopération en accord avec le ministère du Plan. Autonome, il est dirigé par un Conseil d'administration composé de représentants des départements ministériels et d'organismes autonomes ainsi que de représentants des unions de coopératives. La loi de 1974 lui confère le pouvoir exclusif d'autoriser les sociétés et groupements à caractère coopératif à fonctionner et lui confie les attributions suivantes:

- conseiller le gouvernement en matière de législation coopérative;
- concevoir et mettre en oeuvre un programme de formation coopérative;
- contrôler, orienter et coordonner les activités des organes chargés de propager l'esprit de coopération et encourager la création et le développement des sociétés coopératives dans le pays;
- veiller au respect de la législation coopérative en vigueur;
- établir les statuts des sociétés et groupements coopératifs et évaluer périodiquement leur développement.

Le CNC est également compétent en matière de financement des activités coopératives en liaison avec les diverses institutions officielles de crédit.

#### b) Institut de développement agricole et industriel (IDAI)

L'IDAI est un organisme autonome qui intervient dans les domaines des études de marché, vulgarisation agricole, recherche, contrôle en laboratoire de la qualité des huiles essentielles destinées à l'exportation, et transformation des produits agricoles. Il doit promouvoir la formation d'entreprises et de coopératives en stimulant l'augmentation de la

production et des revenus par l'octroi de prêts. Il assure l'achat et la distribution des intrants à des prix avantageux (engrais, semences, pesticides).

c) Bureau de crédit agricole (BCA)

Le BCA a été créé en 1959; présidé par le Secrétaire d'Etat au DARNDR, il est doté d'un Conseil d'administration. Outre son siège central, le Bureau comprend 10 bureaux régionaux et 17 agences locales. La majorité des cadres régionaux seraient des techniciens agricoles sans formation particulière.

L'objectif principal du BCA est d'aider les petits cultivateurs en touchant le plus grand nombre possible de familles. Pour y parvenir, il peut accorder soit des prêts individuels, soit collectifs, après regroupement des exploitants en des "sociétés agricoles de crédit" (SAC). Ce deuxième système est largement prépondérant. Il s'intéresse également à des "sociétés locales d'épargne et de crédit" (SLEC); en théorie, les SAC et les SLEC devraient se regrouper en coopératives.

Par contre, il n'octroie aucun prêt aux sociétés privées (domaine de l'IDAI). Contrairement à l'IDAI, le BCA ne fait pas de vulgarisation; il utilise les vulgarisateurs et l'encadrement du DARNDR, qui lui adresse des emprunteurs potentiels et intervient dans la création des SAC (mécanisme d'approbation). Il participe également à l'étude et à la mise en place des plans d'exploitation chez les emprunteurs (procédure plus ou moins abandonnée en raison de la faiblesse de l'encadrement).

d) Institut haïtien de promotion du café et des produits d'exportation (IHPACADE)

Il a pour attributions, les études de marché, la fixation des prix, la promotion; le contrôle de la qualité et la distribution de semences et de plants.

e) Office national d'alphabétisation et de développement communautaire (ONAAC)

Rattaché au ministère de l'Education nationale, il s'occupe, entre autres, de l'établissement de centres de formation coopérative et artisanale, de formation d'animateurs polyvalents, et de l'étude des modalités d'institutionnalisation des conseils communautaires.

Institutions régionales

A l'échelle régionale, on trouve les institutions autonomes suivantes, dont la responsabilité est de contribuer au développement régional et d'assister directement le paysan cultivateur:

- l'Organisme de développement de la vallée de l'Artibonite (ODVA) qui entreprend la mise en valeur de 32.000 ha et des actions telles que le développement de modèles de colonisation, l'éducation et la santé. La population couverte est d'environ 500.000 habitants qui pratiquent la culture des céréales, notamment le riz;
- l'Organisme de développement de la plaine des Gonaïves (ODPG) qui pourvoit à l'aménagement de 6.000 à 9.000 ha et touche ainsi 48.000 habitants; ceux-ci se consacrent à la culture de denrées traditionnelles comme le maïs, le millet et les haricots. L'ODPG procède actuellement à la mise en place de pompes électriques pour l'irrigation;
- l'Organisme de développement du Nord (ODN) dont le rayon d'action englobe 26.000 familles. Il entreprend actuellement de mettre en valeur 2.000 ha, touchant ainsi 2.000 paysans qui cultivent surtout de la canne à sucre;

Outre ces institutions, il existe des projets de développement agricole régional ayant également pour vocation la création d'une infrastructure de base dans le milieu rural. C'est le cas du DRIPP (Développement Régional Intégré de Petit Goave à Petit Trou de Nippes) qui touche une population de 500.000 personnes, du projet agricole intégré de Bas-Bœn (plaine de Cul-de-Sac) avec 800 familles et du projet de développement agricole intégré (PDAI) qui s'occupe de l'encadrement des paysans ainsi que de l'accroissement de la productivité et des revenus dans quatre zones pilotes.

#### ORGANISATIONS BILATERALES ET MULTILATERALES

On en compte plus d'une dizaine dans le domaine du développement agricole en Haïti: institutions supra-nationales (BID, OEA) et institutions gouvernementales (Canada, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne, République de Chine et Etats-Unis (USAID, HACHO), ainsi que les organismes spécialisés des Nations Unies (FAO, BIT, PAM, UNESCO, ONUDI) qui contribuent à la réalisation de projets dans le secteur agricole ou d'initiatives ayant une incidence directe ou indirecte sur le développement agricole rural.

#### ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

On trouve, en Haïti, quelques 130 congrégations, organismes et missions d'inspiration religieuse, qui assistent les populations dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du développement communautaire, des coopératives, de l'assistance sociale et, bien entendu, de la formation religieuse. Ces

institutions entreprennent des activités polyvalentes. L'hôpital Albert Schweitzer, dans l'Artibonite, exerce, par exemple, une activité de développement communautaire et de vulgarisation. De même, les missions religieuses se consacrent, entre autres choses, au développement rural, à la distribution du crédit, à la construction de routes, à l'élevage, à l'artisanat, à la conservation des sols et à l'animation rurale et aux autres coopératives.

Ces interventions, comme celles des institutions précédemment citées, visent à renforcer l'organisation des communautés, et s'adressent essentiellement aux populations les plus déshéritées de l'arrière pays.



## GLOSSAIRE DES TERMES CREOLES

Ajoupa: construction très légère, au toit de chaume posé sur quatre piquets.

Bamboche: fête

Caco: nom ancien du paysan insurgé.

Habitant: paysan. Terme employé à l'époque coloniale pour désigner le propriétaire d'un domaine.

Loa: génie vaudou.

Madam sarah: revendeuse.

Tonton macoute: dénomination populaire du Volontaire de la Sécurité Nationale.

Raras: manifestations populaires qui ont lieu à l'époque du Jour des Morts.



## BIBLIOGRAPHIE

### ANGLADE G.

- 1975 *L'espace haïtien*, Presses de l'université du Québec, Montréal.
- 1977 *Mon pays d'Haïti*, Editions de l'Action sociale, Port au Prince.
- 1978 *Commercialisation des produits agricoles et fonctionnement de l'espace en Haïti*, Environnement africain, Numéro hors série.

### BOURDIEU P.

- 1980 *Le capital social*, Actes de la recherche en sciences sociales, N° 3.
- 1980 *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Paris.

### BUREAU DE CREDIT AGRICOLE

- 1980 *Petit bulletin du Bureau de Crédit Agricole*, N°5 (février).

### BUTTERLIN J.

- 1956 *La constitution géologique et la structure des Antilles*, Paris.

### CASIMIR J.

- Aperçu sur la structure sociale d'Haïti*, America Latina, 7 (3).

### CLERISME C.

- 1978 *Organisation rurale dans le développement rural. Deuxième cours sur la préparation et l'évaluation des projets de développement agricole* (juin).

### FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- 1980 *Rapport de la mission spéciale de programmation en Haïti*, Rome (septembre).

FAO

- 1975 *Aménagement de la vallée des Trois Rivières, Port de Paix.*
- 1976 *Une politique et un plan d'action pour renforcer la sécurité nationale alimentaire en Haïti.*

GONZALEZ et VIAUD

- 1978 *La problématique de la production paysanne dans les îlots de développement, DARNDR, STID, IICA.*

GROUPE DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, MADIAN-SALAGNAC

- 1979 *Modes de tenure en Haïti et degrés de sécurité (septembre).*

HONORAT J.J.

- 1974 *Enquête sur le développement, Imprimerie Centrale, Port-au-Prince.*

INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE

- 1979 *Recensement général de la population et du logement, août 1971, Port-au-Prince.*

LAGUERRE M.

- 1975 *Les associations traditionnelles de travail dans la paysannerie haïtienne, IICA (août).*

LUNDAHL M.

- 1979 *Peasants and poverty: a study of Haïti, Croom Helm, London.*

MORAL P.

- 1978 *Le paysan haïtien, Editions Fardin, Port-au-Prince.*

MURRAY G. et ALVAREZ M.

- 1973 *Le commerce des haricots en Haïti, IICA.*

MURRAY G.

- 1973 *Aspects de l'actuelle organisation économique et sociale des paysans dans la plaine des Gonaïves, Haïti, IICA.*

ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS - HAITI

1972        *Mission d'assistance technique intégrée*, Washington DC.

DE ROSNAY J.

1975        *Le macroscope*, Seuil, Paris.

WERLEIGH G.

1978        *L'économie rurale*, Document final du CHISS

WOODRING W., BROWN P., BURBANK W.

1924        *Geology of the Republic of Haiti*, Baltimore.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### CARTES

Figure 1: Haïti: Divisions régionales	15
Figure II: Haïti: Carte géographique simplifiée	19
Figure III Distribution mensuelle des précipitations	23
Figure IV: Trajectoire de quelques ouragans ayant affecté Haïti depuis 1831	27
Figure V: Bassins et zones hydrographiques	29

### TABLEAUX

Tableau I	Superficies des bassins et des zones hydrologiques d'Haïti	33
Tableau II	Principaux bassins	33
Tableau III	Estimations des ressources en sols d'Haïti selon différentes sources	38
Tableau IV	Population masculine économiquement active selon la source de rémunération	47
Tableau V	Volume des divers groupes ruraux	51
Tableau VI	Capital économique, capital social et capital culturel des différents groupes sociaux ruraux	54-55
Tableau VII	La circulation des produits agricoles en Haïti	97



## TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	3
I LES RESSOURCES NATURELLES EN HAITI	7
I.1. <u>Environnement physique</u>	11
I.2. <u>Géomorphologie et caractéristiques structurales</u>	12
I.3. <u>Stratigraphie</u>	17
I.4. <u>Les ressources en eaux</u>	21
I.4.1. Les eaux de surface: hydrométérologie et hydrologie	21
I.4.1.1. Climat	22
I.4.1.2. Hydrologie	31
I.4.2. Ressources en eaux souterraines	35
I.5. <u>Les ressources en sols</u>	37
II LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES EN HAITI	43
II.1. <u>Les catégories sociales rurales</u>	45
II.2. <u>Volume et caractéristiques des différents groupes ruraux</u>	51
II.2.1. Le volume	51
II.2.2. Les caractéristiques	52
II.3. <u>Conditions de production en milieu rural: contexte spatio-temporel et dégradation actuelle</u>	57
II.3.1. Importance de la localisation géographique	58
II.3.2. Le tempo du processus productif	59
II.3.3. La dynamique de la dégradation des conditions de production	60
II.4. <u>Les organisations paysannes</u>	67
II.4.1. Les organisations formelles	67
II.4.1.1. Les coopératives de café	68
II.4.1.2. Les coopératives d'emmagasinage	68
II.4.1.3. Les coopératives d'irrigation	68
II.4.1.4. Les coopératives de pêche	69
II.4.1.5. Les sociétés agricoles de crédit	69
II.4.1.6. Les conseils d'action communautaire	70
II.4.1.7. Les groupes stratégiques	71
II.4.1.8. Quelques remarques sur les organisations formelles	71

II.4.2. Les associations traditionnelles de travail en milieu rural	54
	74
II.4.2.1. Les formes	74
- le combite	74
- l'escouade	75
- la société	75
II.4.2.2. Les fonctions	76
- le combite	77
- l'escouade	80
- la société	81
II.5. <u>L'individualisation progressive du paysan haïtien</u>	85
II.6. <u>Sociologie du développement haïtien</u>	91
II.6.1. Les deux types d'érosion du sol	92
II.6.2. Le grappillage haïtien	92
II.6.3. Le morcellement	93
- morcellement des terres	93
- morcellement des groupements paysans	93
- morcellement des institutions	95
- morcellement du système de commercialisation	95
ANNEXE	103
GLOSSAIRE DES MOTS CREOLES	111
BIBLIOGRAPHIE	113
TABLE DES ILLUSTRATIONS	117